
L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Le Chevalier Liénard de Beaujeu

Une des plus belles figures de notre histoire. Né en 1711. Commandant au Détroit, à Niagara (1750) et au fort Duquesne (1755). A la tête de 220 Canadiens et de 650 Sauvages, il gagna la célèbre bataille de la Monongahéla (1755), où il défit le général Braddock, qui commandait 2000 hommes ; de Beaujeu fut tué pendant l'action, trouvant ainsi une mort glorieuse dans son triomphe.

La nouvelle année

L'Enseignement Primaire souhaite de tout cœur une bonne et heureuse année à ses lecteurs. Que la paix et la joie règnent dans tous les cœurs.

Souvenir historique

Le P. Anne de Noue, Jésuite, périt de froid, sur le lac Saint-Pierre, le 30 janvier 1646, en se rendant des Trois-Rivières à Sorel, où il allait célébrer la fête de la Chandeleur.

Utilité de l'étude, et quelle est l'étude la plus essentielle

L'étude est l'apprentissage de la vie. Elle doit nous fournir les moyens de bien agir et d'user honnêtement du repos. La vie est courte, notre capacité est bornée, la jeunesse est le temps le plus propre à apprendre : on doit donc choisir avec grand soin ce que l'on doit faire apprendre aux jeunes gens. Or, entre les instructions nécessaires à tout le monde, le soin de l'âme est le plus pressant, et il importe plus de bien conduire la volonté que d'étendre les connaissances. La première étude doit donc être celle de la vertu. Tous les hommes ne sont pas obligés d'avoir de l'esprit, d'être savants ou habiles dans les affaires, de réussir dans quelque profession ; mais il n'y a personne qui ne soit obligé à bien vivre. Tous les autres biens sont inutiles sans celui-ci, puisqu'il en montre l'usage : on n'en a jamais assez ; et la plupart des gens en ont si peu, que l'on voit bien la difficulté de l'acquérir. On ne peut donc y travailler de trop bonne heure ; il faut que les maîtres commencent avec lui cette étude dès qu'on met un enfant entre leurs mains, et la continuent tant qu'il est sous leur contrôle.

Mais il ne faut pas s'y tromper : l'étude ne consiste pas seulement à lire des livres. Nous devons compter pour une grande partie de l'étude la réflexion et la conversation. Il y a quantité de choses qui ne s'apprennent que par tradition et de vive voix, et il y en a aussi que chacun apprend en observant ce que font les autres, ou en méditant soi-même : mais c'est principalement la morale qui s'apprend ainsi. Chacun forme ses maximes bien moins sur ce qu'il lit que sur ce qu'il entend dire, principalement dans les entretiens familiers, qu'il croit plus sincères que les discours publics, et sur ce qu'il voit faire à ceux qu'il estime les plus raisonnables. De là vient que l'exemple et l'autorité sont d'un si grand effet sur les mœurs.

PEDAGOGIE

A propos d'« Education d'Etat » (1)

Mgr Justin Fèvre a bien voulu dédier son dernier ouvrage : *Vie et Travaux de J.-P. Tardivel*, 1^o à « Isabelle Tardivel, dame Magnan, épouse d'un savant professeur, bon catholique en son privé, mais partisan de l'Education d'Etat. » (2)

Je remercie d'abord le vénérable auteur d'avoir associé le nom de ma femme, fille aînée du fondateur de la *Vérité*, à une œuvre consacrée à la louange de celui qu'une épouse et des enfants qui furent si chers au cœur de Jules-Paul Tardivel pleurent encore.

Mais, en deuxième lieu, il est de mon strict devoir de protester respectueusement contre le jugement incomplet de Mgr Fèvre à mon égard.

Je ne suis pas, je n'ai jamais été partisan de l'Education d'Etat, tel qu'entendu par Mgr Fèvre. J'ai toujours combattu, et, l'occasion échéant, je combattrai encore la thèse de l'« Etat organisant l'Education sans le secours de l'Eglise et méconnaissant les droits des pères de famille ». J'ai toujours préconisé cette thèse : « L'Etat doit *aider* l'Eglise et la Famille dans l'œuvre de l'Education ; mais ne doit *jamais* gêner de quelque manière que ce soit, l'une ou l'autre de ces deux autorités dans l'accomplissement de leur mission divine, mission qui repose sur des droits antérieurs à ceux de l'Etat. » Et cette doctrine, je l'ai puisée dans les enseignements de Léon XIII. Dans son encyclique *Immortale Dei*, ce grand pape, indiquant les devoirs civils des catholiques, dit à ceux-ci « de s'appliquer surtout à faire en sorte que l'autorité publique pourvoie à l'éducation religieuse et morale de la jeunesse comme il convient à des chrétiens ; de là surtout dépend le salut de la société. »

Or, j'ai toujours compris que la loi de l'Instruction publique de Québec, malgré ses imperfections au point de vue des principes catholiques, est conforme dans une large mesure, à la doctrine ci-dessus énoncée.

De par la loi, nos écoles sont *confessionnelles* : elles se divisent en deux catégories indépendantes l'une de l'autre : *catholique*, d'une part, *protestante*,

(1) Cet article a été publié dans la *Vérité* du 1er décembre 1906.

(2) *Vie et travaux de J.-P. Tardivel*, p. 244.

de l'autre. Les écoles catholiques sont tenues de suivre un programme officiel dont le premier article est l'*Instruction religieuse*.

De par la loi, nos SS. les évêques font partie *de droit* du Conseil de l'Instruction publique ; de par la même loi, le curé est visiteur *de droit* des écoles comprises dans les limites de sa paroisse, et lui seul « peut choisir les livres ayant rapport à la religion et à la morale pour l'usage des élèves de sa croyance religieuse. » (Art. 215—4 du *Code Scolaire*.)

Voici le jugement porté sur la loi de l'Éducation de Québec par *tous* les archevêques et les évêques du Canada, dans leur célèbre *Lettre pastorale sur l'Éducation* (1894) :

« C'est pour elle (l'Église du Canada) une joie légitime de voir fonctionner ici un système d'éducation (celui de la province de Québec) qui, sans être absolument parfait et sans réunir peut-être toutes les conditions désirables, repose cependant sur une entente cordiale entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique, et ménage à cette dernière, dans l'approbation des maîtres et des méthodes, une part d'influence propre à sauvegarder les intérêts sacrés de la famille, de la conscience et de la foi. »

Un tel système d'instruction publique mérite donc d'être conservé. Perfectionnons-le, si possible ; rendons-le de plus en plus conforme aux prescriptions de l'Église, mais ne l'attaquons pas inconsidérément, précisément au moment où un groupe mal inspiré cherche à lui faire perdre son caractère *confessionnel*.

Le système actuel des écoles primaires de la province de Québec a été arraché à l'État, pratiquement protestant, qui gouvernait le Canada en 1846. Avant cette date, nos écoles étaient *neutres*. (1) Grâce aux efforts de Mgr Plessis, de ses successeurs et de quelques hommes d'État catholiques, entre autres Lafontaine, Morin et Cartier, les Canadiens français purent, en 1846, obtenir des écoles absolument catholiques. Depuis la cession du pays à l'Angleterre (1763), nos ancêtres avaient refusé les écoles du gouvernement, parce qu'elles étaient neutres ou plus exactement protestantes.

Comprend-on, maintenant, pourquoi les Canadiens français sont attachés au système scolaire qui les a rendus maîtres absolus de l'éducation ca-

(1) De nos jours, dans la province de Québec, certains novateurs désirent ramener les Canadiens français au système d'écoles neutres. Sous le titre pompeux d'*école nationale*, et dans le but apparent d'effacer les préjugés de race, l'on préconise ni plus ni moins l'ancien système de l'Institution Royale, organisation neutre, ou plutôt protestante, qui aurait infailliblement conduit notre nationalité à l'apostasie et à la ruine, sans le patriotisme clairvoyant de nos vaillants ancêtres qui, de 1763 à 1846, luttèrent sans trêve ni merci pour obtenir des *écoles séparées* et confessionnelles. Ces écoles-là sont vraiment nationales.

tholique de leurs enfants ? Comprend-on aussi pourquoi Nos SS. les évêques de la province de Québec ne tiennent pas à ce système parce qu'il est parfait, mais parce qu'il constitue une grande amélioration, au point de vue catholique, sur l'état de choses antérieur à 1846.

Les catholiques tiennent enfin à ce système parce qu'il a été récemment l'objet de violentes attaques de la part d'une faction qui ne désire rien moins que la mainmise absolue de l'État sur l'école. Ces attaques, je les ai repoussées dans la mesure de mes forces ; l'école confessionnelle, je l'ai défendue ; la province catholique de Québec, je l'ai glorifiée dans ses œuvres scolaires alors qu'on lui criait *honte*. Si Mgr Fèvre m'eut fait l'honneur de me lire depuis cinq ou six ans, il n'aurait peut-être pas porté ce jugement catégorique sur mon compte : qu'en 1906 je suis partisan de l'*Éducation d'État*, purement et simplement.

Il y a quelques mois, dans *L'Enseignement Primaire* de mars 1906, j'analysais un excellent article de M. George Goyau, article paru dans la *Revue des Deux Mondes*. A ce propos, j'écrivais : « M. Goyau démontre à l'évidence, avec preuves à l'appui, que le système scolaire inauguré en France en 1882 par le Franc-Maçon Jules Ferry, perfectionné par ses successeurs, et couronné assez récemment par Combes, a fait banqueroute, et cela de la façon la plus pitoyable et la plus alarmante. »

Cet article avait pour titre : *Une leçon qui vient de France*. Je le terminais en disant : « De l'article irréfutable de M. Goyau découle une leçon éloquentes dont les instituteurs canadiens-français doivent profiter : Soyons bien en garde contre ce mauvais sentiment importé de la France maçonnique, savoir : que l'Église est opposée à notre avancement ; qu'elle ne s'inquiète guère ou point de notre sort ; etc. »

Est-ce là se montrer partisan de l'*Éducation d'État* telle que comprise en France ?

Enfin, pour démontrer à Mgr Fèvre que j'ai toujours été opposé à la suprématie de l'État sur l'Église, je prends la liberté de citer les lignes suivantes, reproduites de mon *Manuel de Droit civique*, publié à Québec en 1895 :

« L'État doit s'abstenir de mettre *aucun* de ses actes en opposition avec les lois de Dieu ou de l'Église, c'est-à-dire les droits de la société religieuse, de ses ministres, de ses membres.

« Il est ainsi du devoir strict des hommes d'État d'étudier quelles sont les *lois* et quels sont les *droits* de l'Église. (*Manuel de Droit civique*, page 338.)

A la page 340 du même manuel, énumérant les devoirs de l'État : 5°

« Mettre ses lois positivement en harmonie avec celles de l'Église. »

Voilà les principes qui m'ont toujours guidé, et, avec la grâce de Dieu, j'y resterai fidèle.

Sachant que Mgr Fèvre accepterait mes explications avec une franche loyauté, j'ai cru opportun de revendiquer ma réputation d'humble écrivain catholique, dans le journal fondé par celui-là même à qui cet ami généreux vient d'élever un monument remarquable. (1)

C.-J.-MAGNAN.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Comment enseigner le catéchisme à l'école primaire

CONFÉRENCE DONNÉE DEVANT LA CONVENTION DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES
DU DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES (août 1906)

Par M. le Chanoine H. Baril, V. G., aumônier des Dames Ursulines

M. le Président, Monseigneur, Mesdames,

Le sujet qui doit nous occuper ce matin est inscrit au programme sous ce titre : « Comment enseigner le catéchisme à l'école primaire. » C'est à bon droit qu'il a été mis au premier rang des matières étudiées dans ces conférences. L'attention toute spéciale dont il doit être l'objet à l'école, à cause de sa souveraine importance, lui méritait bien cette place d'honneur.

J'ai accepté de bon cœur l'invitation que M. le Surintendant a bien voulu me faire de traiter ce sujet devant vous, parce que je suis heureux de prendre une part quelque peu active à l'œuvre de ce congrès pédagogique. Et puis, l'enseignement de la doctrine chrétienne m'étant un devoir sacré, comme prêtre, comme l'une de mes fonctions les plus chères, je ne puis que bénir le bon Dieu de me fournir l'occasion de donner quelques conseils pratiques, en faisant ressortir la grandeur de leur fonction, à celles qui, comme vous, mesdames, avez reçu de l'Église la mission de l'aider dans la formation religieuse de la jeunesse. Je donnerai à cet entretien la forme d'une causerie familière plutôt que d'une dissertation savante ; cette manière de traiter le sujet me paraissant plus conforme à la simplicité toute évangélique avec laquelle doivent être donnés et reçus les premiers éléments de la doctrine du christianisme.

Comment enseigner le catéchisme à l'école primaire ? Cette question, mesdames, en renferme plusieurs autres et peut être considérée sous différents aspects. On peut se demander, 1° quelles qualités doit avoir un bon catéchiste et dans quelles dispositions d'âme et d'esprit doit-il donner son enseignement ? 2° Quel but doit-il se pro-

(1 *Vie et travaux de J.-P. Tardivel*, par Mgr Justin Fèvre.—Paris, Arthur Savaète, Editeur.

poser, quels sentiments doit-il s'efforcer d'éveiller et de développer dans les âmes, en un mot quel résultat pratique doit-il surtout s'efforcer d'atteindre ? Enfin, 3^o quelle est la méthode la meilleure à suivre, à quels procédés doit-il recourir pour arriver au succès désiré ?

Tels sont les points que je me propose d'examiner, vous priant de m'accorder une indulgente attention.

I

L'enseignement du catéchisme, à l'école comme ailleurs, du reste, exige de celui qui veut s'y livrer avec succès et d'une manière digne de ce noble ministère, tout un ensemble de qualités et de dispositions essentielles. C'est un enseignement d'ordre surnaturel, qui a particulièrement besoin d'être béni de Dieu. C'est un enseignement pratique à l'égard duquel les enfants sont plus frappés par ce qu'ils voient que par ce qu'ils entendent. Il faut donc au catéchiste la piété qui attire la grâce pour rendre son enseignement fécond, et le bon exemple qui montre le modèle en même temps qu'il formule les préceptes. Ces deux choses sont marquées dans les Saintes Ecritures où il est dit que Jésus-Christ commença par faire ce qu'il a enseigné, (Actes des Apôtres, chap. 1er) et que, si les ouvriers évangéliques plantent et arrosent, c'est Dieu seul cependant qui peut donner l'accroissement. De plus, l'enseignement du catéchisme renferme des difficultés et suppose de la part du maître une grande somme de dévouement. C'est aussi un enseignement d'un caractère sacré, qu'il ne faut pas donner au hasard surtout à des intelligences encore jeunes et trop faciles à égarer. De là, pour le catéchiste, la nécessité d'un zèle tout apostolique ; de là aussi l'obligation de posséder une connaissance sûre et suffisamment approfondie de la doctrine du christianisme. Permettez-moi, mesdames, d'insister spécialement sur ces deux derniers points, dont l'étude nous découvrira de précieux enseignements.

Je dis d'abord que le zèle est nécessaire. Quelle est l'institutrice qui pourrait se flatter de réussir dans l'enseignement, si l'amour de sa profession et un sentiment vif de son devoir ne la tiennent toujours en éveil, et ne deviennent comme l'âme de toute sa vie. A l'exception de certaines natures particulièrement bien douées, amies de leur devoir et vraiment désireuses de s'instruire, les enfants, par antipathie pour les choses sérieuses, n'ont ordinairement d'ardeur pour l'étude que dans la mesure où le maître sait exciter en eux les sentiments d'une louable émulation. C'est un fait d'expérience dont chacune d'entre vous pourrait rendre le témoignage incontesté.

L'enseignement du catéchisme ne fait pas exception à cette loi. Il est vrai, d'un côté, que les matières de cet enseignement, à savoir les vérités révélées, ont par leur nature même quelque chose de propre à piquer la curiosité des enfants. L'attrait du merveilleux qui se joint souvent au surnaturel, agit aisément sur ces âmes tendres et impressionnables ; la pureté de leurs cœurs, l'amour de la vertu, fruit d'une bonne éducation reçue dans la famille, en portent assurément un grand nombre à s'instruire des vérités de la religion. Mais souvent aussi, c'est le contraire qui arrive. La difficulté de cette étude, dont la nature ne frappe guère les sens, la légèreté naturelle des enfants et les défauts qui proviennent d'une première éducation, constituent un obstacle sérieux que le catéchiste peut difficilement surmonter. Mais les industries d'un zèle ingénieux et ardent triompheront de ces difficultés ; et si l'institutrice en est généreusement pourvue, elle pourra réaliser des succès merveilleux ; mais si elle n'est pas animée de ce principe d'activité et de vie, si elle laisse entrevoir une apathie déguisée, les enfants recevront facilement l'impression de cette glaciale indifférence, et ils en concluront, au moins en pratique, qu'après tout, cette matière n'est

pas d'une si grande importance et qu'il n'est pas besoin de se donner tant de peine pour l'étudier.

Il faut donc conclure que pour bien enseigner le catéchisme, l'institutrice doit être animée d'un zèle tout apostolique. Mais où ira-t-elle le puiser ce zèle si salutaire et si indispensable? Comment en entretiendra-t-elle en son cœur la flamme vive et toujours agissante? Vous le devinez sans peine, mesdames: il n'y a que la foi et l'esprit de foi qui fassent naître le véritable esprit de zèle et qui en suggèrent les motifs solides et durables. La doctrine du christianisme, si conforme aux principes de la raison, peut exciter son admiration, si les préjugés ou les passions ne l'aveuglent; mais la foi seule nous en fait voir parfaitement l'ineffable beauté, la grandeur et l'excellence, si elle est considérée en elle-même, de même que son absolue nécessité, si on envisage son union intime avec la suprême félicité de l'homme.

Elles sont multiples assurément et bien variées les matières de ses connaissances et de ses observations; multiples sont les êtres avec lesquels il se trouve en rapport à cause de la place qu'il occupe au milieu de la création. Au dessous de lui et comme au bas de l'échelle, il aperçoit les êtres inanimés dans leurs espèces infiniment variées; un peu plus haut, la vie lui apparaît sous ses formes rudimentaires, et bientôt arrivé à lui-même, il se reconnaît, être intelligent et raisonnable, doué d'une âme immortelle, capable de comprendre et de goûter la vérité, de faire les actes d'une volonté libre et d'adhérer d'une manière consciente à la loi de celui qu'il reconnaît comme son souverain Seigneur et Maître, parce qu'il est son Créateur. Les lois de la nature s'offrent à ses observations; il peut étudier les étonnantes propriétés de la matière, ses applications multiples aux besoins de son existence. Tout cela est beau et rien d'étonnant si de grands esprits se passionnent à la vue et à la contemplation des merveilles de la création. Mais, qu'est-ce que tout cela en présence des vérités surnaturelles révélées de Dieu, et communiquées à l'homme par l'enseignement de la religion? Au dessus et à la tête de tout, Dieu et sa nature et ses perfections infinies; Jésus-Christ, son Fils unique et éternel, attiré sur notre globe par un incompréhensible amour; puis les merveilles de sa vie mortelle, l'Incarnation, la Rédemption, l'Église, les Sacrements, et tout cela se rapportant à l'homme, accompli pour l'homme à cause de ses destinées éternelles, et lui rappelant sans cesse la nécessité de les atteindre avec les moyens d'y parvenir.

Y a-t-il quelque chose de plus digne d'attirer l'attention de l'homme dès ses tendres années, et qui réponde aussi bien à la fin dernière de toute véritable éducation?

Je sais qu'il y a deux courants d'idées bien opposées au sujet de l'enseignement religieux dans les écoles. Les uns veulent l'en bannir absolument, et ils restreignent les programmes aux matières qui relèvent uniquement de l'ordre rationnel, et, rejetant toute notion de surnaturel, ils n'envisagent que les nécessités et le bien-être de la vie présente. Tout leur système d'éducation est organisé et conduit d'après ces principes. Pas un mot de Dieu ni des choses religieuses dans les écoles, pas d'emblèmes religieux, pas de livres où le Saint Nom de Dieu ait la plus petite place. Les faits historiques eux-mêmes ne trouvent point grâce aux yeux de ces laïciseurs enragés. Ainsi, on trouve le moyen d'écrire l'histoire sans faire la moindre allusion à la vie et à la mort de Jésus-Christ et à l'établissement du christianisme. Ce fait culminant de l'histoire, autour duquel l'humanité se meut comme autour de son centre, dans les siècles qui ont précédé comme dans ceux qui ont suivi la venue du Messie, est rayé d'un trait de plume des manuels de l'enseignement primaire; et si cela était au pouvoir de ces conspirateurs sacrilèges contre la vérité, nos futurs diplômés, qui

entendraient parler de l'ère chrétienne, ne sauraient plus ce que cela veut dire, quel en est le point de départ, quel est l'événement ou le personnage remarquable dont l'apparition a mis une ligne de démarcation entre les temps anciens et les temps modernes.

Mais heureusement, il y a une école qui voit les choses de plus haut et qui ne traite pas Dieu et les choses divines avec cet insultant dédain. A la suite des souverains Pontifes, dont les enseignements ont été si souvent rappelés, avec tous les pasteurs des âmes, les partisans de l'idée religieuse veulent qu'elle préside à l'éducation des enfants, qu'elle en soit l'âme vivifiante et dirigeante et comme l'atmosphère où les jeunes intelligences se meuvent, se nourrissent et se fortifient en se développant. Tous ceux qui s'attachent à l'Église pour ne pas aller au hasard dans une question de cette importance, n'ont pas de peine à accepter sa doctrine concernant le caractère religieux de l'école. Ils acceptent volontiers sa compétence hors ligne en la matière, et ils ne sont nullement surpris, que, soucieux des intérêts éternels des âmes, elle ne cesse de rappeler les principes que la saine raison approuve, d'accord avec leur foi qui les proclame et les défend. Qu'il me soit permis, mesdames, de développer un peu ma pensée.

Tout être n'existe qu'en vue de sa fin. A cette fin, sont ordonnés ses éléments constitutifs, ses caractères les plus intimes et les plus essentiels, ainsi que ses tendances et ses aptitudes naturelles. Dès lors, tout ce qui co-opère comme cause seconde, soit à la formation des êtres, soit à leur développement et à leur perfectionnement, est soumis à des lois et doit agir conformément à ces lois. Or, voyons ce qui se passe chez les partisans de l'école sans Dieu. D'abord, ils affectent un culte suprême pour ce qu'ils appellent la science. Au nom de cette science, (qui est à la vérité si belle et si utile quand elle n'est pas une simple contrefaçon), ils travaillent à pénétrer tous les secrets de la nature. Ne contestons pas qu'ils soient déjà arrivés à d'admirables résultats. Nous n'avons pas intérêt d'ailleurs, à contester leurs progrès, puisque les savants croyants et religieux y ont contribué pour leur large part. Nous voulons simplement mettre à jour les inconséquences de ces hommes qui veulent chasser Dieu de l'école et le mettre à l'écart de toutes les choses humaines. Donc quand il s'agit des êtres qui sont au dessous de l'homme par leur nature et par leur destinée, ils mettent une persistance, une activité et une sagacité étonnantes pour en connaître les propriétés, en mesurer et en utiliser les forces, et en faire les applications les plus variées, aux nécessités, au bien-être et même aux exigences excessives et superflues de la vie. On nomme cela le progrès des sciences et on s'en vante avec un orgueil et des prétentions qui ne sont pas toujours justifiées. Mais pour eux, quand il s'agit de l'homme, quand ils veulent l'étudier et le connaître, il en va tout autrement. Mettant de côté les croyances séculaires et universelles des peuples, les données de la révélation, l'autorité intellectuelle de ces multitudes de savants qui ont admis l'existence d'un ordre supérieur à ce que nous voyons, ils éliminent d'abord par une détermination *à priori* et un jugement sans appel tout l'ordre surnaturel et ce qui s'y rattache. Ils veulent cependant donner des règles pour la formation intellectuelle et morale de l'enfant. Ils travaillent même à les imposer à ceux qui n'en veulent pas. Ils prétendent conduire l'homme à sa plus haute perfection, lui faire toucher les sommets de la grandeur, et dans l'exécution de ce programme, ils retranchent le véritable élément de sa grandeur, ce sans quoi il n'arrivera jamais à la perfection. En effet, que l'homme ait une âme immortelle, créée à l'image de Dieu pour être heureuse avec lui pendant l'éternité, qu'il ait au dessus des préoccupations du temps, des tendances, des aspirations, des aptitudes pour un au-delà qui le mettra seul en posses-

sion de sa fin, en lui faisant toucher le terme de la perfection, c'est quantité négligeable, et tout cela, les partisans de l'école neutre ne s'en occupent pas.

Dans leur haine du surnaturel, ils mutilent sacrilègement l'œuvre du Créateur par son sommet, et en cela ils font preuve d'une inconséquence, d'un illogisme qui aurait lieu de nous surprendre, quand même il ne constituerait pas un crime contre Dieu et un attentat de lèse-humanité. Un crime contre Dieu, parce que c'est lui qui a assigné à l'homme sa fin et qu'il ne peut être indifférent de voir annuler tous les efforts de son amour pour le rendre heureux éternellement. Un crime de lèse-humanité, parce que rien n'importe tant à l'homme que de parvenir à la fin que son Créateur lui a assignée. C'est cette chose nécessaire qui peut compenser tout, mais que tous les autres biens de l'univers ne peuvent remplacer.

Tous les êtres ont été créés pour une fin, mais il n'est pas de la même souveraine importance que tous et chacun d'eux y arrivent. Qu'il y ait quelques grains de sable de moins sur les rivages de la mer, la nature n'en sera point troublée. Qu'une étoile du firmament vienne à s'éteindre, il en restera assez d'autres pour orner la voûte des cieux et éclairer notre planète ; et ces êtres sans intelligence ni raison, inconscients d'eux-mêmes, n'auront pas à souffrir du sort qui leur serait fait. Mais qu'une âme humaine n'occupe pas dans le ciel la place que le Père céleste lui avait assignée, c'est un malheur irréparable, et un malheur d'autant plus grand et plus affreux que cette âme aura toute une éternité pour en mesurer la profondeur.

« Qu'il en soit ainsi, nous le voulons, disent quelques-uns : les enfants doivent connaître la religion et pour cela il faut qu'elle leur soit enseignée. Mais pourquoi à l'école et non ailleurs ? Il y a tant de choses qu'ils doivent apprendre pour faire face aux exigences de la vie et se faire une position honorable dans la société. » Il est vrai, on demande beaucoup aujourd'hui pour la formation intellectuelle des enfants ; les programmes de l'enseignement sont chargés. Mais d'abord disons que, s'il fallait retrancher au programme de nos écoles primaires, ce n'est pas par ce qu'il y a de plus important qu'il serait à propos de commencer. Le développement intellectuel de l'enfant ne prime pas nécessairement tout le reste, puisque au témoignage même de la sagesse antique, le but principal de l'éducation, c'est la formation morale, c'est la pratique de la vertu. Or, il n'y a pas de vraie vertu, de vertu solide et complète sans la religion. Et puis n'oublions pas que l'éducation religieuse, par son caractère élevé, contribue pour sa large part au développement intellectuel que l'on veut obtenir. Au reste, pour instruire convenablement les enfants de la science du catéchisme, il n'est pas nécessaire de négliger les autres parties du programme. Que l'institutrice ordonne sagement sa classe, que tout y soit pourvu et bien réglé, et, comme l'expérience le démontre, tout l'ensemble ira bien et toutes les matières seront enseignées d'une manière satisfaisante.

Cette objection mise de côté, examinons un peu les raisons pour lesquelles l'enseignement de la religion doit trouver sa place dans l'école, et n'être pas relégué en dehors des heures de classe. C'est d'abord parce que cet enseignement ne peut se donner ailleurs d'une manière suivie et avec toute l'efficacité que son importance requiert. Ce n'est point dans la famille, du moins ordinairement : elle doit y être commencée, sans doute, favorisée et aidée, et les parents ne doivent pas abdiquer ce devoir. Mais combien d'entre eux n'ont ni les connaissances voulues, ni les loisirs, et il faut bien le dire, ni le zèle suffisant pour bien accomplir cette tâche. Ce n'est pas non plus à l'église. Les pasteurs des âmes doivent, il est vrai, considérer l'enseignement du catéchisme comme l'un de leurs principaux ministères. Les prescrip-

tions des Souverains Pontifes sont bien claires et bien éloquentes quand elles abordent cet important sujet. Mais les enfants ne peuvent se rendre à l'église aussi souvent et aussi longtemps qu'il serait nécessaire, pour y recevoir un enseignement complet. On tient à ce qu'ils fréquentent les écoles, des soins nombreux les retiennent à la maison. Pour un grand nombre, les longues distances, les intempéries des saisons, les chemins difficiles créent autant d'obstacles. Et puis, qui ne sait quelle influence profonde exercent sur toute la vie de l'homme les impressions bonnes ou mauvaises qu'il a reçues durant ses années d'enfance, lorsqu'il fréquentait l'école. Aura-t-il pour la religion, et en conséquence pour l'enseignement religieux l'amour et l'estime qu'il en doit avoir, s'il s'aperçoit que, de par l'autorité publique, cette matière n'est pas de celles qui méritent d'occuper son attention et celle de ses maîtres pendant les heures de classe. C'est du reste un fait de douloureuse expérience que les enfants qui fréquentent les écoles d'où la religion est exclue, sont ordinairement d'une ignorance religieuse profonde. Même dans notre pays, ceux qui se présentent pour leur première communion sans une préparation préalable à l'école, peuvent beaucoup plus difficilement et souvent après bien des retards, être admis à ce grand acte de la vie chrétienne. D'où il faut conclure que c'est l'école elle-même qui doit avoir un caractère religieux et non pas purement profane. L'enfant n'a pas deux âmes, l'une pour se former et s'élever par la connaissance des choses naturelles, et l'autre destinée à ne recevoir que l'enseignement religieux : mais une seule âme, ouverte par son Créateur à la connaissance de ces deux ordres de vérités, où les éléments du naturel et du surnaturel s'unissent harmonieusement, se fortifient l'un l'autre, se coordonnent, se développent pour ainsi dire parallèlement, de manière à aboutir à la fin parfaite et adéquate de l'éducation.

Pour confirmer tout ce qui précède, nous n'aurions besoin que de nous rappeler quelle a été la conduite de Dieu par rapport à nous. Quand il voulut créer le monde, une seule parole lui suffit, et l'univers sortit du néant. Mais s'agit-il d'instruire les hommes des préceptes de sa divine loi, de leur montrer leur destinée et de leur rappeler leurs devoirs, il multiplie le nombre de ses ambassadeurs, auxquels il confie des pouvoirs étonnants. Et puis c'est son divin Fils lui-même qui descend des hauteurs des cieux, qui nous parle, qui nous prêche et nous exhorte en toute manière à nous pénétrer de ses divines leçons. Ainsi, mesdames, lorsque vous enseignez le catéchisme, vous pouvez vous dire, pour exciter votre zèle : « Ce que je fais, Jésus-Christ lui-même l'a fait ; pourrai-je trouver indigne de moi ce qu'il n'a pas trouvé indigne de lui ? C'est aussi la tâche qu'il a laissée à ses apôtres. » Allez, leur dit-il, enseignez toutes les nations. » C'a été le ministère de prédilection des plus grands docteurs et des saints les plus illustres. Les Augustin, les Cyrille, les François-Xavier ont été des catéchistes modèles, et parmi les modernes aussi bien que parmi les plus anciens, des savants justement admirés, se sont fait un devoir de marcher sur leurs traces, heureux eux aussi de suivre les exemples du Divin Maître.

En voilà assez, je crois, mesdames, pour vous donner une haute estime de vos fonctions de catéchistes, et vous faire apprécier la nécessité du zèle dans cet enseignement. Disons de plus que pour rendre cet enseignement salutaire et fructueux, il faut y apporter une préparation suffisante et une grande exactitude de doctrine. Il est dit quelque part que Dieu a livré le monde à la dispute des hommes. Les mille et mille opinions changeantes et souvent contradictoires qui se font jour et acquièrent tour à tour faveur et crédit auprès des savants, nous font voir comment ils savent user de la liberté qui leur est donnée par le Créateur. Mais il n'en est pas ainsi,

quand il s'agit des vérités de la religion. Dieu n'a pas voulu qu'elles eussent parmi nous le sort des inventions et des opinions humaines. « Dieu, dit l'apôtre saint Paul, qui autrefois a parlé à nos pères de diverses manières et en diverses occasions, nous a parlé dernièrement par son Fils. Ce Fils de Dieu, objet des complaisances de son Père Céleste, a accredité à son tour auprès des hommes, des messagers de sa doctrine, auxquels il a délégué l'autorité qu'il avait reçue de son Père. Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Allez, enseignez toutes les nations. Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise. Je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. »

Ainsi, c'est à une société vivante et visible à qui Jésus-Christ a confié le dépôt sacré de la vérité qu'il est venu annoncer aux hommes pour les sauver. Et cette société qui est notre mère la sainte Eglise, il l'a dotée du privilège de l'infaillibilité, afin qu'elle conservât et transmitt la doctrine de son divin Fondateur dans toute son inviolable intégrité. Votre enseignement, mesdames, doit être l'écho fidèle de celui que vous recevez vous-mêmes des pasteurs qui vous instruisent. Il ne faut pas diminuer la vérité ni l'exagérer, ni la corrompre par un mélange d'affirmations ou d'opinions peu sûres, lorsqu'elles ne sont pas tout à fait erronées. Sans doute, il y a dans la théologie catholique des questions controversées. Les conséquences plus ou moins éloignées et plus ou moins claires des dogmes définis et des préceptes certains, donnent lieu quelque fois à des déductions qui ne sont pas aussi certaines. Mais ce n'est pas ce qui fait la matière de l'enseignement élémentaire de la religion. Les enfants ne sont pas capables de ces discussions subtiles et approfondies. Il faut s'en tenir avec eux aux questions plus essentielles. Quoiqu'il en soit, vous vous garderez toujours de donner avec la même assurance et d'affirmer d'une manière également positive ce qui est certain et ce qui ne l'est pas. Ainsi, pour donner un exemple, si vous parlez du dogme de l'enfer, vous enseignerez l'éternité des peines comme un article de foi. Mais si un enfant vous demandait où est l'enfer, vous répondriez prudemment que c'est un sentiment bien appuyé et probable que l'enfer est dans l'intérieur de la terre ; vous ne seriez pas dans le vrai, si vous lui donniez cette opinion comme une vérité certaine et définie par l'Eglise.

Le même respect pour la vérité doit caractériser votre enseignement en ce qui regarde les préceptes et les devoirs du chrétien. Il y a des pratiques en usage parmi les fidèles et que l'Eglise recommande sans les imposer, il ne faut pas dépasser les limites indiquées par elle. Vous insisterez sur le grand précepte et le grand moyen de la prière. Vous recommanderez à vos enfants d'être fidèles à leurs prières du matin et du soir ; mais vous vous garderez de dire qu'ils commettent un péché, s'ils omettent quelque fois ces exercices qui commencent et finissent si saintement la journée. Vous inspirerez aux enfants l'horreur du vol et de toute injustice ; mais vous iriez trop loin, si vous leur donniez à entendre que le moindre vol est un péché mortel ; que le petit espiègle qui prend quelques fruits dans le jardin du voisin, ou la petite gourmande qui dérobe quelques bonbons à sa compagne, est digne du feu éternel de l'enfer. Il faut, en un mot, faire en sorte de ne pas fausser la conscience des enfants, et de les former à la pratique de la vertu selon le véritable esprit du christianisme. L'étude de quelques bons auteurs vous sera nécessaire pour préparer vos leçons, et nul doute qu'en vous adressant aux curés de vos paroisses, vous aurez des renseignements profitables à cet égard.

(A suivre)



Groupe des instituteurs et des institutrices qui ont assisté aux conférences Pédagogiques données, à la Station du Côteau, par Monsieur C. Brault, Inspecteur d'écoles, les 10 et 11 octobre 1906.

VERS LE PASSÉ

Les fondateurs des Sœurs de l'Assomption (1853)

La communauté si prospère des Sœurs de l'Assomption, dont la maison-mère est à Nicolet, a été fondée par quatre institutrices laïques de Saint-Grégoire, sous la direction de M. Harper, ancien curé de cette paroisse. Ces quatre institutrices étaient : Léocadie Bourgeois, Mathilde Leduc, Julie Héon et Hedwige Buisson. Dans le *Triluvien* du 27 février 1906, M. l'abbé Edouard Brunel, curé de Saint-Célestin, donne les notes suivantes au sujet des quatre fondatrices des Sœurs de l'Assomption :

« Léocadie Bourgeois est devenue Sœur de l'Assomption, et première Supérieure-générale de la Communauté. Son père, Jean-Jacques, ou Jacquot Bourgeois, habitait le rang de la « Grand-Rivière » près de la limite de la paroisse de Nicolet. Léocadie était la sœur du docteur Bourgeois qui a résidé longtemps aux Trois-Rivières, où il est mort. Il a été plusieurs années inspecteur des Postes pour le district des Trois-Rivières.

« Mathilde Leduc, sœur Sainte-Marie, habitait dans le même rang de la « Grande-Rivière, » mais dans la partie dite du « Coteau », non loin de la route de l'église.

« La famille Leduc est originale de Sainte-Anne de la Pérade.

« Julie Héon, sœur du Saint-Nom de Jésus, qui vit encore, est fille d'Antoine Héon, du rang dit « Du Petit Lac. » Elle était, elle aussi, institutrice ; elle a étudié à Saint-Grégoire.

« Hedwige Buisson, sœur Saint-Joseph, décédée il y a trois ans, fille d'Antoine Buisson qui avait sa résidence dans le village même, n'avait commencé sa dix-septième année que depuis quelques jours en septembre 1853. Elle était, elle aussi, institutrice ; elle n'avait été qu'à l'école de Madame Laplante.

« A l'origine des Sœurs de l'Assomption on trouve les Ursulines des Trois-Rivières, en ce sens qu'elles avaient donné l'instruction religieuse et profane à deux des premières Sœurs, sœur de l'Assomption et sœur Sainte-Marie. »

M. l'abbé Brunel rapporte aussi un entretien très intéressant qui eut lieu le 14 décembre 1905, entre Mgr Richard, Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, et les Révérendes Sœurs Sainte-Marie et Saint-Nom de Jésus, les deux seules survivantes des quatre fondatrices. Nous laissons la parole à M. Brunel :

« Lors du service anniversaire de Mgr Marquis, ici le 14 décembre 1905, Sœur Sainte-Marie et sœur du Saint-Nom de Jésus, les deux seules survivantes des quatre fondatrices, s'étaient rendues la veille au couvent de Saint-Célestin. Mgr Richard, Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, et natif de Saint-Grégoire, s'était aussi rendu chez moi la veille. Le soir, Mgr Richard ayant manifesté le désir d'aller voir ses anciennes co-paroissiennes, les deux sœurs nommées plus haut, je l'accompagnai au couvent. Là, Mgr Richard ayant félicité ces deux vieilles sœurs de leur bonne santé et de leur longue carrière dans la vie religieuse dans la communauté de l'Assomption (53 ans), Sœur Sainte-Marie reprit et dit : « Pourtant, je ne pensais pas faire une sœur de l'Assomption, j'étais institutrice ; j'avais étudié chez les Ursulines des Trois-Rivières et je voulais me faire religieuse chez ces mêmes Ursulines. Au mois de mars 1853, je m'en ouvris à Messire Harper pour lui demander conseil. Là-dessus,

Messire Harper me répondit : « Ne vas pas chez les Ursulines ; attends ; nous allons faire des Sœurs enseignantes dans Saint-Grégoire, avec des filles de Saint-Grégoire. Tu seras une de nos premières. » Sœur Sainte-Marie ajouta que M. Harper lui dit d'aller trouver Léocadie Bourgeois pour parler de la chose et s'entendre avec elle. »

HYGIENE

UN PRÉJUGÉ À COMBATTRE

Monseur le directeur,

Sa Grandeur Mgr Bégin, intelligemment secondé par son clergé, a entrepris une vigoureuse croisade contre l'alcoolisme. Cette croisade se poursuit avec profit dans nos belles paroisses de la province de Québec.

Puisque c'est la question à l'ordre du jour, vous me permettez, j'espère, d'en causer un peu dans votre Revue, pour battre en brèche un préjugé dangereux trop profondément enraciné au cœur de notre population.

Dans un grand nombre de familles on croit fermement que l'alcool, sous forme de whiskey, de cognac, de gin, etc., possède des vertus médicinales et hygiéniques.

Pour combattre une fièvre, pour juguler une pleurésie, pour arrêter une indigestion, pour adoucir un mal de tête, pour se réchauffer, pour se rafraîchir, enfin pour parer à tous les maux, on a recours à cette universelle panacée avec une confiance aussi sincère que décevante.

L'alcool ne possède aucune des vertus qu'on lui attribue, et il est certain qu'il n'a guéri aucune maladie ; il n'a même jamais atténué la gravité des diverses affections pour lesquelles on veut en faire une médecine spécifique. La liqueur alcoolique fait disparaître temporairement les symptômes les plus aigus de certaines indispositions sous le masque trompeur d'une stimulation pleine de dangers. Sous son influence passagère, quelques douleurs s'apaisent, quelques symptômes subjectifs peuvent paraître s'amender ; mais c'est pour revenir bientôt avec plus de violence, et si quelque chose est changé dans la nature et dans la marche de la maladie, c'est dans le sens le plus défavorable. La période de stimulation et d'excitation produite par l'alcool est suivie de dépression et de faiblesse.

Ces effets produits par la boisson sont d'autant plus désastreux que la maladie qu'elle est censée soulager ou guérir est elle-même plus grave. Les annales de médecine et d'hygiène contiennent des nombreux faits démontrant que ces traitements par l'alcool ont fait et font encore tous les jours de nombreuses victimes.

Il faudrait donc réagir contre cette croyance funeste aux vertus supposées d'un produit très dangereux pour la santé.

Sous prétexte de médication, on donne l'alcool sans discernement aux vieillards, aux enfants, aux tout jeunes bébés. Cet abus dangereux et criminel devrait être réprimé sans délai.

Comprend-on les désordres profonds causés sur le frêle organisme d'un enfant, d'un tout petit bébé par ce stimulant diffusible qui touche et irrite tous les organes ?

Comprend-on tout le mal causé par l'alcool au cerveau, aux reins, au foie, aux poumons d'un vieillard dont les artères sont en dégénérescence sénile et dont tout le système est déjà ébranlé par la maladie que l'on veut guérir ?

Dans le premier cas, on flétrit avec un corrosif une plante délicate et en commencement de formation ; dans le second, on secoue avec une massue un édifice compromis par la vétusté et on en active la finale destruction.

Nous prions les dévoués professeurs et institutrices de répéter souvent à leurs élèves que cette confiance dans les vertus des boissons repose sur un préjugé dangereux et que rien ne justifie.

L'alcool n'est pas une médecine et il n'a jamais produit de guérisons, parce qu'il ne possède que des propriétés nocives sur la constitution humaine.

C'est un déprimant qui enlève à l'économie ses moyens de défense contre l'invasion de la maladie ; corrosif qui détruit tous les tissus avec lesquels il vient en contact ; c'est un poison qui ruine tous les organes.

Comme le serpent qui fascine sa proie pour la mieux dévorer, l'alcool nous séduit par ses fausses couleurs de soulagement à nos maux pour s'introduire à notre foyer et y détruire la santé, le bien-être et le bonheur.

J.-G. PARADIS, M. D.

Décembre 1906.



METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Maitre.—Mes enfants, écoutez bien ma petite histoire d'aujourd'hui, car vous savez que je vous questionnerai après l'avoir racontée. Pour pouvoir bien répondre il faut avoir bien écouté.

Quel soin la petite Eugénie avait-elle oublié de prendre avant de demander son déjeuner ?

Que fit sa mère ?

Que faisait le chat ?

les oies ?

les canards ?

(Ici on peut interrompre l'histoire pour poser une question.)

Voyons, mes enfants, selon vous, quel est le motif qui faisait agir tous ces animaux ?

Jean (*levant la main et étant appelé à répondre*)—Je crois, M..., que c'est l'amour de la propreté.

M.—Très bien, mon Jean, c'est cela. Aussi la mère d'Eugénie lui dit :

Quelle remarque la mère fit-elle faire à Eugénie avant d'entrer dans l'étable ?

Un matin, la petite Eugénie était venue demander son déjeuner à sa mère. Ni son visage, ni ses mains n'étaient lavés, et ses cheveux étaient tout en désordre.

Sa maman, après l'avoir regardée, la prit par la main, et au lieu de lui donner à déjeuner, elle la conduisit dans la cour. « Regarde, lui dit-elle. »

A ce moment le chat traversait la cour et, pour ne pas salir ses pattes, il les posait délicatement aux endroits les plus propres.

Un peu plus loin, les oies peignaient leurs plumes et les lissaient avec leur bec.

Au fond de la cour, les canards plongeaient et replongeaient dans l'eau claire du ruisseau en secouant la tête et en battant des ailes.

« Vois, mon enfant, comme toutes ces petites bêtes prennent soin d'elles-mêmes et font leur toilette du

Que faisait la vache ?

Le garçon de ferme ?

Quelle impression éprouve Eugénie ?

Interrompez encore l'histoire pour demander aux élèves : Pourquoi la mère avait-elle ainsi conduit sa petite fille voir tous ces animaux ?

Florida (*levant la main et invitée à répondre*).—C'était pour lui faire la leçon et lui montrer qu'elle avait moins de soin de sa personne que les animaux.

M.—Mais oui, Florida, c'est bien répondu. C'est pour cela que la mère lui dit alors :

Quelles paroles adressa alors la mère à son petite fille ?



Quel sentiment éprouva Eugénie et que fit-elle alors ?

Que fit la mère lorsqu'elle la vit bien propre ?

matin. Entrons maintenant dans l'étable. »

Dans l'étable, la grande vache noire et blanche léchait son petit veau : c'était sa manière à elle de le débarbouiller.

Arthur, le garçon de ferme étrillait à tour de bras, le cheval blond, qui se laissait faire avec satisfaction, comme s'il comprenait le prix de la propreté.

La petite Eugénie regardait d'un air étonné ; elle n'avait jamais remarqué combien les animaux sont propres.

« Maintenant, ma fille, regarde-toi toi-même : tes ongles sont longs comme des griffes, tes mains sont noires, ton visage est encore tout barbouillé de l'œuf que tu as mangé hier soir... Rougissez de honte jusqu'aux oreilles, mademoiselle la malpropre ! vous n'aurez à déjeuner que lorsque vous serez débarbouillée. A votre âge serai-je obligée de vous laver comme la vache lave son petit veau ? »

Eugénie, bien honteuse et prête à pleurer, rentra à la maison, se lava, se peigna ; puis elle revint embrasser sa mère et lui promit d'en faire autant tous les matins.

Sa mère la fit alors déjeuner, et Eugénie partit pour l'école, en admi-

Que faisait le chat noir quand elle partit pour l'école ?

rant une dernière fois le chat noir qui, assis sur le seuil, se débarbouillait gravement le visage avec sa patte.

Les questions que nous avons mises en marge devant chaque aliéna seront alors employées pour faire reprendre l'histoire aux élèves. Si on les trouve insuffisantes, on peut en faire davantage afin d'amener les élèves à rendre tous les détails

On leur dictera ensuite le *canevas* suivant, au moyen duquel ils pourront faire leur rédaction.

CANEVAS.—Parlez d'abord de la petite Eugénie demandant son déjeuner...oubli qu'elle a fait... sa mère l'emmène faire un petit tour.—Elle lui montre le chat, les oies, les canards.—Remarque qu'elle fait faire à Eugénie sur la propreté de ces animaux... On entre ensuite à l'étable... La grande vache noire et blanche et son petit veau... Le garçon de ferme et le cheval blond... Etonnement d'Eugénie qui n'avait jamais remarqué la propreté des animaux.—Reproche que lui fait alors sa mère.—Sentiment qu'éprouve Eugénie—ce qu'elle s'empresse de faire—son déjeuner—son départ à l'école—le chat noir lui donne encore un exemple à sa sortie de la maison.

Il nous semble qu'avec ce canevas, si l'exercice oral précédent a été bien fait, les élèves feront une rédaction dans le genre du texte que nous avons donné en racontant l'histoire.

H. NANSOT.

ARITHMETIC (1)

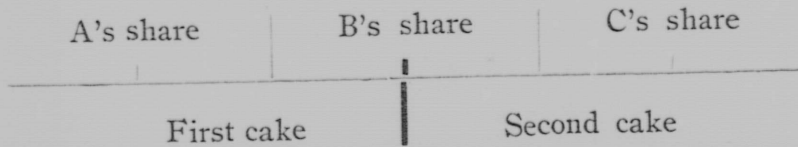
In this number of the *Enseignement Primaire*, we shall treat of the division of a whole number by a whole number, the dividend being less than the divisor,—of the division of a whole number by a fraction,—of a fraction by a fraction,—of a mixed number by a fraction, and of a mixed number by a mixed number.

1° THE DIVISION OF A WHOLE NUMBER BY A WHOLE NUMBER, THE DIVISOR BEING GREATER THAN THE DIVIDEND.

Example.—Let it be proposed to divide two cakes equally between A, B, and C. What part should each receive? In this case the dividend is 2 and the divisor 3.

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

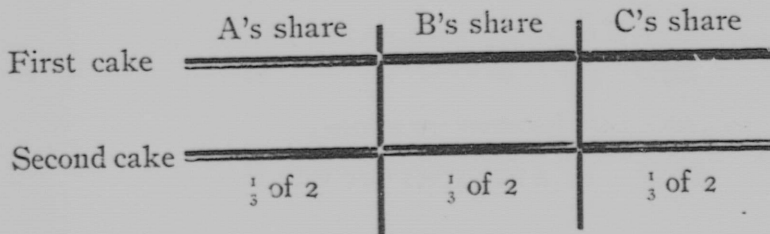
CONCRETE SOLUTIONS



Let two lines representing the two cakes be drawn : let each be divided into three equal parts : A will receive $\frac{2}{3}$ of the first cake, B $\frac{1}{3}$ of the first and $\frac{1}{3}$ of the second or $\frac{1}{3}$ of two cakes, and C $\frac{2}{3}$ of the second cake.

Questions.—What is A's share ? $\frac{2}{3}$ of the first cake.—What is B's share ? $\frac{1}{3}$ of the first and $\frac{1}{3}$ of the second cake.—What is C's share ? $\frac{2}{3}$ of the second cake.—Which of the three receives the largest share ? The three shares are equal.—What conclusion may be drawn from this ? *That the $\frac{2}{3}$ of one and $\frac{1}{3}$ of 2 are equal.* That instead of considering the fraction $\frac{2}{3}$ as *twice the third of one* it may be looked upon as the *one third of two*. That instead of saying that $\frac{2}{3}$ are two equal parts of one object divided into three equal parts, we may say that they are one part of two objects divided into three equal parts.

SECOND CONCRETE SOLUTION



Questions.—What is A's share ? $\frac{1}{3}$ of 2.—B's share ? $\frac{1}{3}$ of 2.—C's share ? $\frac{1}{3}$ of 2.

For a table 1 foot wide a drawer 3 feet wide is made, will the table contain the drawer ? The table will contain $\frac{1}{3}$ of the drawer,—will contain the drawer $\frac{1}{3}$ of a time.—Thus 1 will contain 3 how many times ? One third of a time or 1 divided by 3 equals $\frac{1}{3}$, and reciprocally $\frac{1}{3}$ equals 1 divided by 3.

For a table 1 foot wide a drawer 3 feet wide is made ; will the table contain the drawer ? The table will contain $\frac{2}{3}$ of the drawer,—will contain the drawer $\frac{2}{3}$ of a time.—Thus 2 will contain 3 how many times ? Two thirds of a time or 2 divided by three equal $\frac{2}{3}$ and reciprocally $\frac{2}{3}$ equal 2 divided by 3.

$\frac{2}{3}$ are simply the $\frac{1}{3}$ of 2. $\frac{3}{4}$ are the $\frac{1}{4}$ of 3. $\frac{4}{9}$ are the $\frac{1}{9}$ of 4, etc.

$$3 \div 8 = \frac{3}{8}. \quad 4 \div 7 = \frac{4}{7}, \text{ etc., etc.}$$

1° THE DIVISION OF A WHOLE NUMBER BY A FRACTION.

Let it be proposed to divide 12 by $\frac{2}{3}$.

Changing 12 into thirds we have $12 \times 3 = \frac{36}{3}$.

$$\frac{36}{3} \div \frac{2}{3} = 36 \div 2 = 18.$$

SECOND SOLUTION

$\frac{2}{3}$ are the $\frac{1}{3}$ of 2.

Dividing 12 by 2 we have $\frac{12}{2}$.

Instead of dividing by $\frac{2}{3}$ (the third of 2) we have divided by 2,—the divisor 2 is too large, three times too large,—therefore the quotient $\frac{12}{2}$ is too small, three times too small; it should be multiplied by 3. Multiplying by 3 we find $\frac{12}{2} \times 3 = \frac{36}{2} = 18$.

3° THE DIVISION OF A FRACTION BY A FRACTION.

Example.— $\frac{3}{4} \div \frac{2}{5}$.

Dividing $\frac{3}{4}$ by 2 we have $\frac{3}{4 \times 2} = \frac{3}{8}$;

Instead of dividing by $\frac{2}{5}$ (or $\frac{1}{5}$ of 2) as we should have done we divided by 2; the divisor 2, that we have used is too large, 5 times too large, therefore the quotient being 5 times too small should be multiplied by 5,

which gives us $\frac{3 \times 5}{4 \times 2} = \frac{15}{8} = 1\frac{7}{8}$.

From the foregoing we deduce the following rule for the division of a whole number, or a fraction by a fraction.

To divide a whole number or a fraction by a fraction multiply the dividend by the inverted divisor.

4° THE DIVISION OF A MIXED NUMBER BY A FRACTION.

5° THE DIVISION OF A MIXED NUMBER BY A MIXED NUMBER.

Example.— $6\frac{2}{3} \div \frac{4}{5}$.

Let the mixed number be changed into a fraction, then the example comes under the rule just given.

$$6\frac{2}{3} \div \frac{4}{5} = \frac{20}{3} \div \frac{4}{5} = \frac{20}{3} \times \frac{5}{4} = \text{by cancellation } \frac{5}{3} \times 5 = \frac{25}{3} = 8\frac{1}{3}.$$

Example.— $6\frac{2}{3} \div 1\frac{4}{5}$.

Let the mixed numbers be changed into fractions, then the example falls under the rule for the division of a fraction by a fraction.

$$6\frac{2}{3} \div 1\frac{4}{5} = \frac{20}{3} \div \frac{9}{5} = \frac{20}{3} \times \frac{5}{9} = \frac{100}{27} = 3\frac{19}{27}.$$

Leçon de choses sur le pain

3ème leçon.—FABRICATION DU PAIN

D. Qu'emploie-t-on pour faire le pain ?

R. On emploie de la farine.

D. De quoi provient cette farine ?

R. Elle provient du blé.

REMARQUE.—Dans les pays où les terres sont pauvres, on fait du pain avec de la farine d'orge, de seigle, ou avec un mélange de farine des trois céréales : orge, seigle et blé.

Souvent même, on ajoute à la farine de froment un peu de farine de seigle pour deux raisons :

1° On croit que cette addition maintient le pain plus longtemps frais. 2° Le seigle communique au pain une saveur qui est assez recherchée.

D. Fait-on du pain uniquement avec la farine de blé ?

D. Dans quel pays ?

D. Quelle farine ajoute-t-on quelquefois à la farine de blé ?

D. Pour combien de raisons ?—Nommez-les.

EXPLICATION.—Dans beaucoup de campagnes, le pain est fabriqué chez les cultivateurs. Il est généralement moins blanc et moins agréable au palais que le pain préparé par le boulanger ; mais, en revanche, il est plus nourrissant : c'est le pain dit de ménage..

Le travail de fabrication étant à peu près le même dans les deux cas, nous allons assister au travail du boulanger :

Le voici à l'œuvre. Il dispose d'abord le *levain*, qui est ordinairement de la pâte *aigrie* provenant d'une opération précédente. Ce levain a pour but de faire gonfler la pâte, de la rendre plus légère ou de la faire *lever* comme on dit vulgairement.

La quantité de farine que l'on veut convertir en pain a été placée dans une sorte de coffre appelé *huche*, *pétrin* ou *maie*. Au milieu du tas de farine, le boulanger pratique un creux dans lequel il délaye le levain avec de l'eau tiède et une partie de la farine, le tiers environ. Il recouvre cette pâte d'une toile et il la laisse en repos une demi-journée. Il la délaye de nouveau, toujours avec de l'eau tiède, en ayant soin d'y mêler peu à peu toute la farine qu'il veut employer. Il ajoute à ce mélange un peu de sel pour donner de la saveur au pain.

Quand toute la pâte est bien brassée, bien pétrie, il la divise en portions nommées *pâtons* et le pétrisseur a soin de les étirer à plusieurs reprises. Chaque *pâton* est pesé, pour que les pains aient bien le poids et ils sont ensuite placés dans des corbeilles ou des auges garnies de toile à l'intérieur et saupoudrées préalablement de farine où ils finissent de se gonfler.

Il se forme alors dans la pâte une quantité de petits trous produits par la fermentation et bien connus sous le nom d'*yeux du pain*. Les *pâtons* se mettent aussi dans des *casseroles* de tôle pour les faire cuire, et beaucoup de personnes préfèrent le pain plié, parce que la cuisson se fait d'une manière plus égale. Pendant que cette opération se fait, le four est chauffé avec du bois tendre et bien sec. Quand la chaleur est jugée suffisante, le boulanger retire la braise du four, dont on nettoie soigneusement l'*aire* ou la *sole* ; puis on met le pain dans le four au moyen d'une pelle

à long manche laquelle doit être saupoudrée de farine grossière ou *recoupette* pour les pains mis à nu sur la sole ; ainsi les pains abandonnent aisément la pelle au moyen d'un petit mouvement qu'on lui imprime. Les pains mis dans les casseroles n'exigent pas cette précaution, il suffit de les mettre côte à côte dans le four, cela s'appelle *enfourner*. La cuisson achevée, le pain est retiré du four.

Voyons, si vous avez retenu ce que je viens de vous dire :

D. Que dispose d'abord le boulanger ?—Qu'est-ce que le levain ordinairement ?—Quel rôle joue le levain dans la fabrication du pain ?—Où place-t-on la quantité de farine à être convertie en pain ?—Comment s'appelle ce coffre ?—Que fait-on au milieu du tas de farine ?—Que délaye-t-on dans ce creux ?—Quelle quantité de farine à peu près est délayée avec le levain ?—Que fait-on ensuite de cette pâte ?—Après ce repos, que fait-on ensuite ?—Qu'ajoute-t-on à ce mélange, et pourquoi ?—Que fait-on quand toute la pâte est bien brassée, bien pétrie ?—Pourquoi pèse-t-on les pâtons ?—Dans quoi place-t-on les pâtons et pourquoi ?—Que se forme-t-il alors dans la pâte ?—Par quoi sont produits ces petits trous et comment les appelle-t-on vulgairement ?—Dans quoi met-on aussi les pâtons pour les faire cuire ?—Pendant ce travail, que se passe-t-il au four ?—Lorsque la chaleur est jugée suffisante, que fait-on ?—Comment met-on le pain dans le four ?—Comment s'appelle l'opération par laquelle on met le pain dans le four ?—Que fait-on lorsque la cuisson est achevée ?—

D. Y a-t-il différentes sortes de pains ?

R. Oui, M. il y en a bien des sortes.

Note—En terminant, voyons quelles qualités doit réunir le pain pour qu'il soit tout à fait salubre :

Ces qualités se résument à trois :

- 1° Il doit avoir une odeur agréable et appétissante.
- 2° La mie doit être blanche, élastique, criblée d'yeux.
3. La croûte doit être ferme, cassante, d'un jaune doré ou brunâtre, partout adhérente à la mie.

Note—Disons un mot des cas où l'emploi du pain offre des inconvénients : Le pain est éminemment indigeste lorsque la mie est trop compacte, ou qu'on le mange encore chaud, ou qu'on l'avale trop rapidement.

Réflexion—Vous voyez, mes enfants, quels travaux pénibles et lents, minutieux et divers, exige le morceau de pain qui fait la principale partie de votre repas. Le proverbe a raison qui dit : « On n'a rien sans peine. » Vous aussi, comme le laboureur, vous récolterez en un beau jour de moisson, le fruit de votre travail. Si vous avez bien étudié pour orner votre esprit, votre intelligence et former votre cœur, votre moisson sera abondante et vous jouirez d'un grand bonheur.

Rappelez-vous ces deux vers du bon La Fontaine :

« Travaillez, prenez de la peine
C'est le fonds qui manque le moins. »

et tâchez de mettre en pratique ce sage précepte du fabu'iste.

FRS. LIENARD, *Professeur.*

Montréal, décembre 1906.

Analyse littéraire (1)

L'HIVER

Le froid sévit, le monde dort.
Seul, au sommet du mont qui penche,
Le vent répond à l'avalanche.
Le vieil hiver est le plus fort.

La vie a perdu tout ressort.
Comme un linceul la plaine est blanche,
Avec la neige qui s'épanche
Tombe l'image de la mort.

Le ciel lui-même se resserre :
Le froid le saisit, et la terre
Attend dans l'immobilité.

Plus un souffle, plus un murmure.
Le cours du sang s'est arrêté
Dans les veines de la nature.

A. DE SÉGUR.

I

1. Donnez quelques explications sur l'hiver.
2. Expliquez les mots suivants : a) *sévir*,—b) *avalanche*,—c) *ressort*,—d) *linceul*.

RÉPONSES

1. L'hiver commence le 22 décembre et finit le 21 mars. Au Canada, la neige recouvre le sol vers le 25 novembre et ne disparaît complètement qu'en avril.
2. a. *Sévir*, fait sentir toutes ses rigueurs : le froid, la neige, le vent glacial, etc.
b. *Avalanche*, masses de neige ou de glace qui tombent d'une montagne dans la vallée.
c. *Ressort*, propriété qu'ont certains corps de se remettre dans l'état d'où on les a tirés par un effort. (Exemples). En hiver, la gelée rend les branches des arbres cassantes ; elles n'ont plus de ressort, d'élasticité.
d. *Linceul*, grand drap de toile blanche dont on enveloppe les morts.

II

Quels sont les principaux détails par lesquels l'écrivain caractérise l'hiver ?

RÉPONSES

Le froid sévit—le monde dort—le vent répond à l'avalanche—la vie a perdu tout ressort—la plaine est blanche comme un linceul—la neige qui couvre la terre est l'image de la mort—le ciel se resserre—le froid saisit le ciel—la terre attend dans l'immobilité—plus un souffle—plus un murmure—le sang s'est arrêté dans les veines de la nature.

(1) L'Analyse littéraire (nous l'avons déjà dit) au cours intermédiaire et au cours supérieur de l'école primaire, n'est, en réalité, que l'explication française d'un texte.

III

1. Comment l'écrivain a-t-il rendu les idées suivantes: *persistance* du froid—*silence* dans les habitations.—*bruit* du vent.—*la neige couvrant* la terre.—*l'abaissement* des nuages.—*engourdissement* de tout ce qui a vie.

2. Signalez les expressions figurées qui se trouvent dans cette description de l'hiver.

RÉPONSES

1. Le froid *sévît*—le monde *dort*—le vent *répond* à l'avalanche—comme un *linceul* la terre est *blanche*—le ciel lui-même *se resserre*—le *cours du sang s'est arrêté* dans les veines de la nature.

2. Le monde *dort*, pour signifier qu'on n'entend plus ni les chants des oiseaux, ni les bêlements des troupeaux, ni les chansons des moissonneurs, etc.—Seul le vent *répond*... pour signifier que le bruit du vent se fait entendre en même temps que le bruit de la chute des avalanches.—la *vie*, pour les végétaux qui ont la vie—comme un *linceul*, comparaison—*l'image de la mort*, la neige qui couvre la terre—le ciel *se resserre*, les nuages s'abaissent, se rapprochent de la terre à cause de leur pesanteur—la terre *attend*, personnification—le *cours du sang s'est arrêté* dans les *veines* de la nature, la terre ne donne plus de sève et la sève ne circule plus dans les végétaux.

IV

1. Racine des mots *avalanche*, *resserrer*.
2. Dérivés des mots *froid*, *dormir*, *sang*.
3. Composés de *froid*, *rang*, *nature*.
4. Homonymes des mots *dort*, *rang*, *veine*.

RÉPONSES

1. RACINES.—Avalanche, *val* ; resserer, *serrer*.
2. DÉRIVÉS.—Froid, froideur, froidure, froidement, frissonner, frileux, frimas, frais, fraîcheur, etc. Dormir, dormeur, dormeuse, dormitif. Sang, saigner, saignée, saignement, sanglant, sanguin, sanguinaire, sanguinolent, sangsue.
3. COMPOSÉS.—Froid, refroidir, refroidissement, réfrigérant, rafraîchir, etc. Sang, ensanglanter, consanguin, renseigner. Nature, surnaturel, dénaturer, etc.
4. HOMONYMES.—Dort, il dort. Sang, sans, il sent, cent. Veine, vaine.

LECTURE EXPRESSIVE.

Accentuer tous les termes par lesquels l'écrivain exprime les *rigueurs* de l'hiver, *l'aspect* de la nature et les *effets* du froid.

Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leurs succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1904-1905

(Suite et fin)

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR L.-O. PAGÉ.

Mlles Delvina Garneau, Laurierville ; Ernestine Beaulieu, Somerset-Sud ; Fébronie Lord, Plessisville ; Poméla Leclerc, Leclercville ; Eliza Garneau, St-Flavien ; Elmire Barabé, Ste-Philomène ; M.-Anne Beaudet, Lotbinière ; Adèle Dumas, Laurierville ; Antonia Chandonnet, Ste-Emilie ; Alphonsine Langlois, Ste-Anastasia ; Adèle Plourde, Ste-Anastasia ; Rose-Anna Beaudet, Lotbinière ; Amabilis Rousseau,

Ste-Agathe ; Eléonore Proulx, Ste-Agathe No 2 ; Amélia Laroche, Ste-Jean-Deschailions ; Odice Huard, Ste-Anastasia.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR DANIEL PAQUET.

Mlles Hermélie Carbonneau, Aubert ; Théophita Arsenault, Aubert.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-B. PRIMEAU.

MM. Chs.-Ed. Corbeil, Ste-Anne-des-Plaines ; Jos.-A. Charbonneau, St-Benoit ; Mlles Alphonsine Sauvé, St-Placide ; Orise Deschambault, St-Jérôme ; Antonia Morin, Ste-Adèle ; Rose-Délina Limoges, St-Jérôme ; Luména Desjardins, St-Jérôme ; Amanda Carrières, St-Janvier ; Martina Bouchard, St-Augustin ; Marie-A. Desroches, Ste-Adèle ; Orianda Gauthier, Ste-Anne-des-Plaines ; Clara Mathieu, St-Hippolyte ; Marie-V. Joly, St-Jérôme ; Aléa Maisonneuve, St-Joseph ; Déloris Aubin, St-Jérôme ; Zénaïde Roy, St-Augustin.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR H. PRUDHOMME.

Mlles Floraisie Vincent, St-Jacques No 2 ; Olympe Grégoire, St-Esprit ; Mme A. Jacques, L'Épiphanie ; Mlle Marie-G. Délaney, Lavaltrie ; Mme J. Vincent ; St-Paul-l'Érmitte, Mlles Marie-A. Johnson, Ste-Marie Salomé ; Eliza Ethier, Ste-Julienne ; Marie-A. Hétu, L'Assomption (paroisse) ; Maria Lyard, L'Assomption (paroisse) ; Marie-O. Teulier, St-Sulpice ; Aurélie Riopel, St-Lin ; Clémentine Vézina, St-Roch l'Achigan.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR P.-A. ROY.

Mlles Aurore Dionne, St-Ambroise (Lorette) ; Mathilda Dussault, Les-Ecureuils ; Alméria Noël de Tilly, Beauport ; Lumina Thérien, Beauport ; Catherine Hennessey, St-Colomb-de-Sillery ; Odélie Ferland ; St-Colomb-de-Sillery ; Léda Morin, St-Colomb-de-Sillery ; Henriette Guay, St-Raymond ; Marie-Julie Langevin, St-Raymond ; Marie-Anne Perreault, St-Marc-des-Carières ; Mme F. Drolet (Odile Garneau), Les-Ecureuils ; Mlles Céline Pagé, Les-Ecureuils ; Estelle Langevin, Cap-Santé ; Marie-Anne Rochette, St-Augustin ; Corinne Séguin, St-Ambroise (Lorette).

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR P.-J. RUEL.

Mlles Georgianna Boissy, Stukely-Nord ; Alida Allaire, St-Ignace de Missisquoi ; M. Dosithee L'Ecuyer, St-Valérien de Milton ; Mlles Opportune Gendreau, Stukely-Nord ; Maria Beauchamp, Ely-Sud ; Adélie Jacques, Ste-Cécile de Milton ; Anna Carpentier, Ste-Croix de Dunham ; Nathalie Plouffe, St-Joseph de Béranget ; Malvina Bernard, St-Alphonse de Granby ; Aurore Ostigny, St-Vincent d'Adamville ; Eliza Enright, St-Frs-X. de Shefford ; Rose-Anna Beaudry, St-Valérien de Milton ; Alma Beauchamp, Ely-Sud ; Mme Honorine Parent, Ely-Sud ; Mlles Dorila Authier, St-Alphonse de Granby ; Exilda Gendreau, Ely-Sud ; Mme Rose Ducharme, Ste-Anne de Stukely.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR JOS.-EDOUARD SAVARD.

Mlles Marie-Anne Lapointe, St-Louis-de-Métabetchouan ; M. Marguerite Gauthier, Village de Bagotville ; M.-Anne Desgagné, St-Bruno ; M.-Valida Desgagné, St-Bruno ; Marie Tremblay, St-Méthode ; Anna Angers, St-Jérôme ; Léonide Gagné, Laterrière ; Emma Bouchard, St-Alexis-de-la-Grande-Baie ; Marie-Eugénie Bilodo, Hébertville ; Alice Boulé, St-Félicien ; Adélaïde Lavoie, St-Prime ; Emilie Potvin, St-André ; Virginie Tremblay, Jonquières ; Anaise Boulet, St-Félicien ; Héloïde Lafort, St-Jérôme ; Eugénie Lapointe, Laterrière ; M.-Anne Boulet, Laterrière.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR A.-H. SIMARD.

Mlles Ladislas Otis, Les-Escoumains ; Catherine Cornier, Rivière-St-Jean ; Maria Laberge, Sacré-Cœur.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR A. TANGUAY.

Mlles Obéline Doyle, St-Pierre-de-Broughton ; Mary King, St-Antoine-de-Pontbriand ; Délima Poulin, St-Georges ; Anna Loubier, St-Théophile ; Georgianna Binet, St-François ; Alvine Morin, St-Georges ; Georgianna Landry, St-Elzéar ; Caroline Drouin, Enfant-Jésus ; M. Joséphine Rhéaume, Sacré-Cœur-de-Jésus ; Joséphine Mathieu, Beauceville ; Marie Paré, St-Victor ; Rose-Anna Doyle, St-Pierre-de-Broughton ; Ernestine Gonthier, St-Georges ; Zélie Doyon, St-Joseph (ville) ; Angéline Boufard, St-Joseph (paroisse) ; Julia Bélanger, St-Prosper-de-Watford ; Florentine Longchamp, St-Méthode-d'Adstock ; Adélie Bouffard, St-Ephrem ; Audianna Routhier, St-Pierre-de-Broughton ; Rose-Anna Bilodeau, St-Pierre-de-Broughton ; Mary Quirion, St-François.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR THOMAS TREMBLAY.

Mlles Julie Renaud, Ste-Agnès ; Grace Bherer, Malbaie ; Marie Boily, Baie-St-Paul ; Marie Tremblay, Malbaie ; Arthémise Rivérin, Pointe-au-Pic ; Marie-Anne Desgagné, Eboulements ; Marie-Elise Fortin, Baie-St-Pau ; Marie-Anne Mailloux, St-Hilarion ; Elmire Tremblay, Petite-Rivière.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR G.-S. VIEN.

Mlle Joséphine Côté, Ange-Gardien ; MM. Achille Goulet, Québec ; Toussaint Simard, Québec ; Mlle Alphonsine Drouin, Ange-Gardien ; M. L.-P. Goulet, Québec ; Mlles M.-Honorine Brochu, St-Jean, I. O. ; M.-Alfred Labbé, St-Laurent, I. O. ; Emma Trumble, Québec.

Version anglaise des "Règlements refondus" du Comité catholique (1)

La version anglaise des *Règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de la Province de Québec*, vient de paraître. Les syndics d'écoles, les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise, ainsi que les maisons d'éducation (couvents et écoles des Frères), qui désirent se procurer cet important document, n'ont qu'à s'adresser à M. le Surintendant de l'Instruction publique, Québec.

Ouvrage pédagogique

Nous avons déjà annoncé l'excellent petit ouvrage pédagogique dédié aux *Institutrices chrétiennes* et intitulé : *CONSEILS PÉDAGOGIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE*, par une ancienne normalienne. Le recteur de l'Université catholique de Lille, Mgr Baumard, a écrit une jolie préface pour cet excellent recueil de conseils pédagogiques.

Ce livre est en vente chez J.-P. Garneau, libraire, 6 rue de la Fabrique, Québec, au prix minime de vingt-cinq sous. Dans chaque école et dans chaque couvent, les *Conseils pédagogiques* rendraient de grands services.

(1) *Revised School Regulations of the Catholic Committee of the C. of P. Inst. of Québec.*

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Éléments de la doctrine chrétienne

Leçon XXIIe—Résurrection de Jésus-Christ.

Les Juifs avaient peur que les Apôtres ne vissent enlever le corps du Sauveur. Le samedi soir, ils envoyèrent des soldats pour garder le tombeau. Les soldats veillaient. Mais, le dimanche matin, l'âme de Jésus sortit des limbes ; Elle alla dans le tombeau et s'unit à son corps. Aussitôt le corps de Jésus redevint vivant ; Il brilla comme le soleil ; Il fut agile comme un oiseau. Jésus n'était plus mort, il vivait, il était ressuscité.

Après sa résurrection, Jésus sortit du tombeau. Voyez-vous la lumière ? Les fenêtres sont fermées : Elle passe à travers les vitres, et elle ne les brise pas. De même Jésus-Christ n'ouvrit pas le tombeau pour sortir ; Il passa à travers la pierre, et il ne la brisa point.

En même temps, la terre trembla, un ange descendit du Ciel, son visage était brillant comme l'éclair, ses habits étaient blancs comme la neige. L'ange renversa la pierre qui fermait le tombeau, et il s'assit dessus. Les soldats furent effrayés, ils tombèrent comme morts.

Mais où alla d'abord Jésus ? Il alla visiter Marie, sa mère bien-aimée. Oh ! que Marie fut heureuse, quand elle vit son divin Fils ! Il se montra ensuite à plusieurs saintes femmes, qui l'aimaient beaucoup. Elles se jetèrent à ses genoux et l'adorèrent. C'est un dimanche que Jésus-Christ est ressuscité. Jésus-Christ est ressuscité le jour de Pâques.

Réjouissons-nous ! Jésus-Christ est Dieu, il est ressuscité ! Réjouissons-nous ! Et les Apôtres ne le virent plus. Jésus s'éleva jusqu'au ciel. Il en ouvrit les portes, et il y entra. Avec Jésus, montèrent toutes les âmes qui avaient été dans les limbes. Les anges chantaient et se réjouissaient. Le Père reçut Jésus, son Fils, avec un grand amour : il le fit asseoir près de lui, à sa droite : il le couronna roi du Ciel et de la terre.

Cependant les Apôtres regardaient toujours... Deux anges descendirent du ciel : ils étaient vêtus de blanc. Ils dirent aux Apôtres : Pourquoi regardez-vous vers le ciel ? Jésus y est monté ; mais il en redescendra de même. Les Apôtres s'en retournèrent, pleins de joie, à Jérusalem.

C'est un jeudi que Jésus-Christ est monté au Ciel. Après notre mort, Jésus-Christ nous ressuscitera aussi ! Et nos corps sortiront du tombeau, brillants et glorieux comme celui de Jésus ! Pour ressusciter comme le Sauveur, croyons en lui et obéissons à ses commandements.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES
I
LA PROPRETÉ

Pour être bien portant, il faut être propre. Si tu tiens à ta peau, nettoie-la. Le matin, à ton lever, lave-toi la tête, le cou, les bras. Fais-y ruisseler l'eau froide; elle te donnera des joues roses, des bras vigoureux et elle fera de toi un vaillant petit homme.

EXERCICES.—Trouver les pronoms et indiquer la personne de ces pronoms.—Ecrire de nouveau la dictée, en indiquant que l'on parle à plusieurs personnes: *Si vous tenez à votre peau, nettoyez-la, etc.*

II
LE CHÊNE

Le chêne est un arbre qui pousse surtout dans les forêts¹; il est plus grand que les autres arbres de nos climats. Son tronc² est gris, ses branches sont fortes, ses feuilles sont découpées d'une façon régulière. Certains animaux mangent son fruit: le gland.

Explication des mots.—¹ Forêt: grande étendue de terrain plantée d'arbres.—² Tronc: partie d'un arbre entre la racine et les branches.

Corrigé de la dictée.—Corriger ou faire corriger la dictée avant d'en indiquer les applications.

Interrogations.—Qu'est-ce qu'une forêt? le tronc?

(Voir les explications ci-dessus).

Applications écrites.—1. Mettre la dictée au pluriel en prenant pour titre: *les chênes*.

Les chênes sont des arbres qui poussent surtout dans les forêts; ils sont plus grands que tous les autres arbres de nos climats. Leur tronc est gris, leurs branches sont fortes, leur feuilles sont découpées d'une façon régulière. Certains animaux mangent leurs fruits: les glands.

2. Conjuguez au présent et à l'imparfait du subjonctif les verbes *être* et *pousser*.

(Être:) *Présent du subjonctif*: Que je sois, que tu sois, qu'il ou qu'elle soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils ou qu'elles soient.

Imparfait du subjonctif: Que je fusse, que tu fusses, qu'il ou qu'elle fût, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils ou qu'elles fussent.

(Pousser:) *Présent du subjonctif*: Que je pousse, que tu pousses, qu'il ou qu'elle pousse, que nous poussions, que vous poussiez, qu'ils ou qu'elles poussent.

Imparfait du subjonctif: Que je poussasse, que tu poussasses, qu'il ou qu'elle poussât, que nous poussassions, que vous poussassiez, qu'ils ou qu'elles poussassent.

RECITATION

PRIÈRE

Dieu des enfants ! le cœur d'une petite fille,
Plein de prière (écoute), est ici sous ta main ;
On me parle toujours d'orphelins sans famille ;
Dans l'avenir, mon Dieu, ne fais plus d'orphelin !

Laisse descendre au soir un ange qui pardonne,
Pour répondre à des voix que l'on entend gémir.
Mets sous l'enfant perdu, que sa mère abandonne,
Un petit oreiller qui le fera dormir.

MADAME DESBORDES VALMORE.

REDACTION

L'ÉPINGLE ET L'AIGUILLE

1. En quoi elles se ressemblent, 2. en quoi elles diffèrent.

DÉVELOPPEMENT

1. *Analogies* : L'épingle et l'aiguille sont des objets pointus. On y remarque trois parties essentielles : la tête, la tige et la pointe. L'épingle et l'aiguille sont formées d'un bout de fil métallique ; elles sont à peu près de même longueur et de même grosseur. On les emploie toutes deux pour attacher des morceaux d'étoffe l'un à l'autre.

2. *Différences* : La tête de l'aiguille est aplatie ; la tête de l'épingle est sphérique. La tête de l'aiguille est percée d'un trou nommé chas ; ce trou n'existe pas dans l'épingle. On coud avec l'aiguille, on ne peut pas coudre avec l'épingle. L'épingle est faite d'un morceau de fil de laiton ; l'aiguille est faite d'un morceau de fil d'acier. Les épingles sont livrées au commerce piquées sur des feuilles de papier.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES
I**LE FOYER DOMESTIQUE**

Le foyer domestique est le centre des affections et des intérêts de la famille. Le père vient s'y reposer de ses fatigues, y réparer ses forces et retremper son âme dans de douces et saintes affections. Les enfants y trouvent des soins dévoués, une ten-

dresse éclairée, des exemples fortifiants, des conseils inspirés par l'affection et le dévouement.

La mère est là, dans son domaine, elle y règne en souveraine, en *bon génie*, en *providence*. Tout son entourage l'écoute, lui obéit avec bonheur. Elle ne voit que le bien-être et la satisfaction, les intérêts de ceux qu'elle aime. Son dévouement est de tous les instants, sa vigilance est toujours en éveil, elle ne commande pas, elle avertit, elle prévient ; ses ordres sont une prière, *ses remontrances une consolation*.

QUESTIONS.—1. Expliquez *bon génie*, *providence*.

2. Conjuguez *régner* au présent et à l'imparfait de l'indicatif.

3. Analysez logiquement et grammaticalement la première phrase de la dictée.

RÉPONSES.—1. *Bon génie*, *mauvais génie*. Ces deux expressions figurées servent à désigner quiconque exerce une bonne ou une mauvaise influence sur autrui. Primitivement *génie* a désigné des êtres mystérieux, surnaturels auxquels on attribuait une influence bonne ou mauvaise sur la destinée des hommes ou des choses ; de là les expressions *bon génie*, *mauvais génie*.—*Providence* : ici nom commun désignant celui, celle qui *pourvoit* à tout.—

2. *Régner*.—Je règne... nous régnerons... je régnaï... nous régnerions...

3. *Le foyer domestique est le centre des affections et des intérêts de la famille*.
Analyse logique.—Dans cette phrase une seule proposition, qui est *principale* indépendante.

Sujet : Le foyer domestique.

Verbe : —est.

Attribut : —le centre des affections et des intérêts de la famille.

Le *SUJET foyer* est simple mais complexe, ayant pour complément qualificatif *domestique*.

L'*ATTRIBUT centre* est simple mais complexe, ayant pour compléments déterminatifs : *affections* et *intérêts*.

Analyse grammaticale.—*Le*, art. simple, m. s., dét. *foyer*.

foyer, n. c., m. s., suj. de *est*.

domestique, adj. qualif., m. s., qual. *foyer*.

est, v. subs. (être), 4^e conj. mode indic., au t. prés., 3^e pers.; sing., temps primitifs : être, étant, été, je suis, je fus ; irrég.

le, art. simple, m. s., dét. *centre*.

centre, n. c., m. s., attribut de *foyer*.

des (de les ⁽¹⁾), art. comp., f. plur., dét. *affections*.

affections, n. c. f. plur., compl. dét. de *centre*.

et, conj. de coordination lie *affections* et *intérêts*.

des (de les ⁽²⁾), art. comp., m. plur., dét. *intérêts*.

intérêts, n. c. m. plur., compl. dét. de *centre*.

de, prép., unit *intérêts* et *famille*.

la, art. s., f. s., dét. *famille*.

famille, n. c. f. s., compl. dét. de *intérêts*.

II

PAYSAGE D'ÉTÉ

La petite rivière murmurait doucement dans son lit de *roseaux* ; un *vague* bourdonnement remplissait l'air ; de longues *files* de canards remontaient le cours de l'eau et jetaient parfois leurs cris *nasillards* à travers l'espace ; les poules dormaient à l'ombre des murs, aux bâtons des charrettes, parmi les herses, les charrues et les at-

(1) *de*, est prép. et unit (ou marque le rapport) *centre* et *affections*.

(2) *de*, prép., unit *centre* et *intérêts*.

trails du labour ; *quelques* enfants joufflus se traînaient et jouaient sur le seuil des chaumières, et les chiens de garde, le museau entre les pattes, *cédaient* eux-mêmes à l'ardeur accablante du jour.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*roseaux* : pourquoi le pluriel ? les roseaux qui croissent sur chaque rive formaient comme un lit pour la rivière.—*vague* : adjectif signifiant *indéterminé*. Ce mot a-t-il un autre sens ? une *vague* (nom) masse d'eau agitée et soulevée par le vent.—*files* : suites d'êtres qui marchent les uns derrière les autres. Donnez un homonyme ; un *fil*.—*nasillards* ; mots de la même famille, *nez*, *nascau*, *nasiller* ; *nasiller* signifie ? parler du *nez*.—*attirails* : pluriel des noms en *ail*, exceptions. On entend par *attirail* l'ensemble de tous les objets qui concourent à faire un travail.—*quelques* : remplacez par un équivalent : *plusieurs*.—*chaumières* : maisons couvertes de *chaume* (paille) suivant l'ancien usage à la campagne. Le mot *chaumière* signifie d'une manière générale une *pauvre maison* à la campagne.—*cédaient* : se laissaient vaincre par la chaleur et se couchaient.

Faire traduire au *présent* comme si on avait le spectacle actuellement sous les yeux.

REDACTION

SUJET A TRAITER

LA CRÈCHE DU PETIT JÉSUS

Description de la crèche.

Sentiments d'adoration.

Résolutions prises au pied de la crèche.

SUJET TRAITÉ

La crèche de notre paroisse est bien jolie et j'aime à aller y prier surtout cette année, qui est celle de ma première communion.

La pauvre étable où Jésus est né, il y a 1907 ans, est représentée par une petite cabane recouverte de chaume et ouverte un peu à tous les vents. Au milieu est une humble couchette recouverte de paille sur laquelle est posé un joli petit Enfant-Jésus en cire. Il a des cheveux blonds, des yeux bleus qui sont levés vers le ciel et ses petits bras se tendent vers nous. Il est vêtu d'une chemise de laine blanche et ses pieds sont nus. Près de lui, il y a deux statues : celle de la sainte Vierge agenouillée et de saint Joseph appuyé sur un long bâton ; ils regardent tous deux le divin Enfant, et on sent qu'ils adorent, en priant, Dieu fait homme qui vient racheter le monde. Dans le fond, le bœuf et l'âne semblent tout heureux et fiers d'avoir eu leur demeure choisie pour être celle du Maître du monde. Au-dessus de la crèche scintille une étoile brillante et des cierges allumés tout autour font une ceinture de flamme à cette jolie et pieuse exposition.

Je viens chaque jour m'agenouiller devant l'Enfant Jésus. Je le prie de me donner, en petit, les vertus qu'il a eues dans leur divin épanouissement.

J'ai pris des résolutions sérieuses pour l'année sainte entre toutes qui commence pour moi et j'espère que ces résolutions seront bénies et que je deviendrai un bon et pieux enfant du catéchisme de première communion.

RÉCITATION

PRIÈRE D'UN ENFANT AU DÉBUT DE LA NOUVELLE ANNÉE

Entends nos voix du haut des cieux
Quand nous t'offrons notre prière;
Dieu de bonté, reçois nos vœux,
Et, pour nous rendre vertueux,
Fais descendre en nous ta lumière.

Des dons que nous tenons de toi,
Reçois notre reconnaissance;
Rends-nous dociles à ta loi,
Dans nos cœurs affermis ta foi,
Et conserve en nous l'innocence.

Conserve-nous, ô Dieu clément,
Un bon père, une bonne mère,
Car nous les aimons tendrement;
Protège et bénis constamment
Une vie à nos cœurs si chère.

Et pour que toujours ici-bas
La paix, le bonheur, l'allégresse,
Partout accompagnent leurs pas,
Bon Père, jusques au trépas
Donne à leurs enfants la sagesse.

R.

Dictées supplémentaires

I

LE CHAMP DE NOTRE ÂME

Mon âme, élève-toi, chante le Seigneur au plus haut des cieux. Il donne aux vents l'aile légère qui porte la sève dans toute sa création. C'est lui qui désarme l'hiver et commande au printemps de ranimer la nature et de rouvrir les sources de la vie. Il abaisse ses regards, et la nature tressaille; il sourit, et la terre se revêt de sa verdure verte; il ouvre sa main, et tout ce qui respire est rassasié.

Il dit au bon travailleur: « Retourne la terre que je t'ai donnée, jette le grain dans le sillon. C'est bien, alors je viendrai, je ferai germer le grain et mûrir la plante; et, quand il sera temps, je t'appellerai et je te dirai: Recueille. »

Seigneur, regardez aussi le champ de notre âme; faites plus pour elle que pour le champ de blé. Soyez vous-même celui qui laboure et qui sème. Que je sente en moi votre main bénie, que mon cœur s'élance au devant du soc, qu'avec joie il reçoive le grain de la grâce céleste, qu'il ne résiste pas à vos soleils et que, plus tard, ô Père, il chante son hymne quand vous viendrez le moissonner.

L'ABBÉ MAZURE.

II

LA VIE DE FAMILLE DANS L'ILE D'ORLÉANS AU COMMENCEMENT DU 19^e SIÈCLE

La vie de famille dans l'île d'Orléans a conservé le cachet particulier et la simplicité des mœurs patriarcales d'autrefois. Les relations sociales sont caractérisées par l'urbanité, la cordialité et le respect que se témoignent en toutes circonstances ceux qui, pendant deux siècles d'isolement et de vie à part, ont fini par se considérer comme les membres d'une seule et même famille. La droiture dans les transactions, l'honnêteté dans les rapports journaliers, la sobriété y sont encore en honneur, et c'est aussi au milieu de ses habitants que l'on retrouve cette franche et cordiale hospitalité si vantée autrefois par les étrangers, et dont les traces disparaissent, hélas ! si rapidement dans plusieurs parties de notre beau pays.

L'ABBÉ BOIS.

COURS SUPÉRIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LES MISSIONNAIRES EN AMÉRIQUE

Avec les premiers *explorateurs* et les premiers colons du Canada, apparurent les missionnaires : prêtres *séculiers* et *réguliers*, religieux de différents ordres, animés d'une noble ardeur, quittant volontairement le village bâti par leurs compatriotes, les cités naissantes des rives du Saint-Laurent, renonçant aux agréments d'une vie paisible, pour se jeter dans les hasards d'une existence pleine de *périls*... Souvent le missionnaire *s'en allait* seul, la croix à la main, sans appui, sans protection. *Insensible* à toutes les privations et à toutes les injures, sans souci du danger, sans crainte de la mort, il poursuivait son œuvre avec son ardente charité, sa foi en Dieu, et sa résignation à la Providence. Les mêmes actes d'*héroïsme*, les mêmes vertus de pauvreté et d'*abnégation*, les mêmes miracles qui, dans d'autres pays, *avaient illustré* la *primitive Eglise*, *éclataient* à plusieurs siècles de distance dans les contrées *septentrionales*. En Europe, plus d'une ville florissante doit son origine à quelque humble religieux qui, le premier *pénétra* au milieu d'une forêt sombre et y éleva un oratoire. En Amérique, plus d'une province, aujourd'hui animée par une active population, a été, pour la première fois, explorée et signalée *aux colons* par un missionnaire. Les protestants s'accordent tous à rendre hommage à la vertu de ces prêtres catholiques, et leur nom inscrit dans les annales chrétiennes, doit l'être également dans l'histoire du développement des connaissances humaines en Amérique; car ils ont été les premiers pionniers et, sur certains points, les premiers géographes de cet immense continent.

XAVIER MARMIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*explorateurs* : ceux qui vont à la découverte dans les pays inconnus.—*séculiers, réguliers* : ces deux adjectifs viennent de *siècle* et de *règle*. Les prêtres *séculiers* sont ceux qui vivent dans le *siècle*, c'est-à-dire, dans le monde ; les prêtres *réguliers* sont les religieux qui vivent sous une *règle* plus sévère en communauté.—*périls* : pourquoi le pluriel ? pour exprimer le *grand nombre* de dangers qui se rencontrent dans la vie des missionnaires.—*s'en allait* : donnez le passé indéfini : *s'en est allé* et non pas *s'est en allé*. Dans *s'en enfuir en* et *fuir* sont unis et l'on ne dira pas *il s'en est fui*, mais *il s'est enfui*, malgré la conformité d'origine des deux expressions. L'usage seul fait la différence dans la conjugaison de ces deux verbes.—*Insensibile* : pourquoi le singulier ? se rapporte à *il poursuivait*... etc.—*héroïsme* : mots de la même famille : *héros, héroïne, héroïque* : ne pas confondre *héros* avec *héraut*.—*abnégation* : sacrifice de soi-même, de ses goûts, etc.—*avaient illustré* : justifiez l'orthographe : *avaient* : sujet *qui* pluriel à cause de ses antécédents *actes, vertus, miracles*. Le participe *illustré* invariable parce que son complément direct *Eglise* est après.—*primitive Eglise* : Eglise des premiers siècles, du temps des Apôtres et de leurs premiers successeurs. Pourquoi une majuscule ? signifie la *société* de tous les fidèles. On ne met pas de majuscule quand le mot *église* signifie le temple où se réunissent les fidèles.—*éclataient* : le sujet : *actes, vertus, miracles*.—*septentrionales* : de *septentrion*, constellation de *sept* étoiles que l'on voit au nord. *Septentrion* est synonyme de *nord*.—*pénétra* : entrer en surmontant des obstacles, en triomphant d'une résistance. Remarque l'accent de la syllable *né* qui se change en accent grave dans *pénètre, pénétrai*, etc.—*aux* : donnez les homonymes : *au, eau, haut, os, oh ! ho ! ô* homme !

Relevez tous les noms propres : Amérique, Canada, Saint-Laurent, Dieu, Providence, Eglise, Europe. Dites pourquoi chacun est un nom propre.

ANALYSE

En Europe, plus d'une ville florissante doit son origine à quelque humble religieux qui, le premier, pénétra au milieu d'une forêt sombre et y éleva un oratoire.

Trois propositions :

PRINCIPALE : *En Europe, plus d'une ville doit son origine à quelque humble religieux.*

1ÈRE COMPLÉTIVE EXPLICATIVE de *religieux* : *qui, le premier, pénétra au milieu d'une forêt sombre.*

2ÈME COMPLÉTIVE EXPLICATIVE de *religieux* : *qui y éleva un oratoire.* Cette complétive est elliptique parce que le sujet *qui* est sous-entendu ; elle est dite coordonnée, parce qu'elle est rattachée à la 1ère complétive par *et*, conjonction de coordination.

Remarque—*plus de* : loc. adv. modifie *une*.

le premier : compl. circ. de *pénétra*.

y : compl. circ. de *éleva*.

au milieu de ne doit pas être pris à la lettre, il signifie *dans* ; on devrait donc l'analyser locution prépositive qui rattache le compl. circ. *forêt* à *pénétra*.

Après ces remarques toute difficulté d'analyse disparaît.

II

UNE AUBORE BORÉALE

Vers minuit, nous aperçûmes une lueur vague et blanchâtre répandue dans le ciel, semblable à la voie lactée ou à une lointaine nébuleuse. Puis un point lumineux se forma, s'étendit d'une manière indéterminée et nous vîmes tout-à-coup de grandes gerbes, de longs glaives, d'immenses fusées dans le ciel. Puis toutes ces formes se confondaient et, à leur place, paraissait une arche ou un demi-cercle lumineux d'où tombait une abondante pluie de la lumière la plus vive.

Ce qui se passait devant nos yeux étonnés ne pouvait se comparer à rien ; c'étaient des apparences fugitives que l'œil pouvait à peine saisir, tant elles se succédaient rapidement. Jamais on ne pouvait prévoir une seconde à l'avance ce qu'allait offrir le spectacle de la voûte céleste. Ce qu'on croyait voir avait disparu tandis qu'on cherchait encore à s'en faire une idée distincte. Le merveilleux spectacle semblait toujours finir et recommencer et il était impossible de saisir le passage d'une décoration à l'autre. On ne les voyait pas apparaître réunies dans le ciel, mais tout à coup elles s'y trouvaient et il semblait qu'elles y avaient été toujours.

J. J. AMPÈRE.

Directions.—Cette dictée est un modèle de description, d'autant plus admirable que la chose décrite est un spectacle fugitif.

Les remarques grammaticales se présentent nombreuses : conjugaison de : voir, confondre, paraître, se succéder, pouvoir, prévoir, aller, offrir, croire, faire.

Remarques sur : *c'étaient*; *ce qu'allait offrir le spectacle* (inversion); *on ne les voyait pas apparaître...* (accord de *les*). Rôle de différents pronoms; *ce, se, que, y, qui, en, etc.*

Aurore boréale: météore lumineux qui paraît la nuit, vers le pôle nord; il est dû à l'action du fluide électrique passant à travers l'air raréfié des régions polaires. Nos aïeux y voyaient un mauvais présage.—*Boréal*: qui vient du nord; du mot *Borée*, qui, en mythologie, désigne le vent du nord.—*Voie lactée*: trace lumineuse, figurant un grand chemin, produite dans le ciel par un immense amas d'étoiles extrêmement éloignées.—*Nébuleuse*: étoile d'un éclat très faible; amas d'étoiles très éloignées qui apparaissent comme un petit nuage blanchâtre.—*Arche*: voûte entre les piles d'un pont; ce mot, dans la dictée, est employé au figuré.—*J.-J. Ampère*: (1800-1864); historien et littérateur catholique, fils du savant lyonnais (1775-1836) qui a inventé la télégraphie électrique, vers 1811.

RECITATIONS

L'AIGUILLE

Active, polie et rapide,
Ayant pour guide un joli doigt,
Au long de l'ourlet qu'elle ride,
L'Aiguille suit son chemin droit.
Au dé soumise, elle travaille;
Nul effort ne peut la lasser:
Comme dans l'eau bleue une écaille,
L'œil à peine la voit glisser.

Aiguille gentille,
Va, viens, voltige et cours;
Quand pleure la famille,
Ta douce lueur brille
Sur ses tristes jours.

Comme la lame d'une épée
Fait de l'acier le plus pur,
Elle est *fourbie*, elle est *trempée*:
On la connaît à son *azur*.
Voyez, à peine il est visible
Le trou par où passe le fil.
La guêpe, en son *courroux* terrible,
N'a pas l'aiguillon plus *subtil* !
Aiguille, etc.

Pendant que l'épingle s'arrête
 Et fixe l'étoffe au genou,
 L'aiguille mobile, inquiète,
 Fera toujours un nouveau trou.
 L'épingle sérieuse et sage
 Se repose le plus souvent :
 Du progrès l'aiguille est l'image,
 Elle va toujours en avant.
 Aiguille, etc.

PIERRE DUPONT.

MAXIME

L'ACTIVITÉ ET L'ÉCONOMIE MÈNENT À LA PROSPÉRITÉ

CONSEILS PÉDAGOGIQUES

EXPLICATION DU MORCEAU.—L'auteur de tant de belles poésies, Pierre Dupont, un poète français, qui a chanté tout ce qui a rapport aux travailleurs, ne pouvait oublier l'aiguille, cet outil de l'humble et honnête ménagère. Comme ses vers sont harmonieux ! En les lisant, on croit voir briller et marcher l'aiguille sous les doigts d'une habile couseuse.

Elle est « active » et « rapide », cette petite aiguille ; elle « va, vient, voltige et court ». Puis elle est claire comme la lame d'une épée et fine comme l'aiguillon d'une guêpe.

Les deux derniers vers expriment une comparaison très heureuse : l'aiguille, par sa marche en avant, et aussi par le travail qu'elle aide à produire, est bien l'image du progrès.

EXPLICATION DES MOTS.—*Fourbic*, c'est-à-dire nettoyée, polie, rendue claire par le frottement.—*Trempée*, pour la fabriquer, on a dû la plonger toute rouge dans l'eau froide ; c'est ce que l'on appelle la trempée.— *son azur*, c'est-à-dire à son reflet bleu.—*Courroux*, grande colère.—*Subtil*, très fin.

REDACTION

SUJET A TRAITER

L'AUMÔNE

Qu'est-ce que l'aumône ?
 Devons-nous tous faire l'aumône ?
 Différentes manières de la faire.

SUJET TRAITÉ

L'aumône est le don fait à plus pauvre que soi de ce qu'on possède. C'est le sacrifice librement fait d'un bien quelconque à l'avantage d'un autre.

Chacun doit faire l'aumône, quoique tous ne soient pas tenus à la faire de la même façon. L'égoïsme est certainement une des plus vilaines passions de l'humanité, et l'aumône est le résultat des pensées charitables et bonnes que tout individu doit avoir envers ses semblables malheureux.

Mais il y a plusieurs manières de faire l'aumône, sans quoi les riches seuls auraient ce bonheur. L'aumône ne consiste pas toujours à donner de l'argent ou des vêtements, elle consiste souvent à donner de bons conseils, à dire de douces et affectueuses paroles à de pauvres êtres disgraciés et malheureux, à rendre un service, à se sacrifier dans ses goûts.

L'aumône qui vient du cœur est celle qui fait le plus de plaisir et de bien, celle-là est toujours à la portée de tous : des petits comme des grands, des pauvres comme des riches.

Rappelons-nous souvent que nous sommes tous solidaires, que nous nous devons aide et assistance et nous estimer heureux de nous dévouer les uns pour les autres afin d'imiter, même de bien loin, l'Ami divin et parfait qui sut donner jusqu'à sa vie pour nous.

VOCABULAIRE

Des homonymes (suite)

AU, article.—*cau*, liquide.—*haut*, adjectif ou nom.—*os*, partie dure du corps.—*aulx*, pluriel de *ail*.—*O ! oh ! ho !* interjections.

CAMP, lieu de campement.—*quand*, conjonction.—*quant* (à) prép.—*Caen*, ville.

COMPTE, calcul.—*comte*, titre de noblesse.—*conte*, récit.

ENTRE, préposition.—*antre*, caverne.—*entre entres, entrent*, verbe.

LIT, lieu de repos.—*lie*, dépôt ou crasse que fait le vin.—*lie, lies, lient* verbe *lier*.—*lis, lit*, verbe *lire*.

MAIRE, magistrat.—*mère* de famille.—*mer*, eau salée.

MORT, fin de la vie.—*mors* de bride.—*Maure* ou *Morc*, arabe du nord de l'Afrique.—*mord, mords*, verbe.

MI, note de musique.—*Mie*, de pain.—*mie*, amie.—*mi*, moitié.—*mis, mit*, verbe *mettre*.

NID, des oiseaux.—*ni*, conjonction.—*nie, nies, nient*, verbe *nier*.

ANALYSE

Réglons nos actions d'après le devoir, nous en serons récompensés.

Analyse logique

Dans cette phrase, deux propositions :

1^{ère} Prop. : Réglons nos actions d'après le devoir, *prop. Principale*.

SUJET : nous (s. ent.) simple et complexe.

VERBE : *réglons* (v. attributif) : soyons, v. : *réglant*, att.

ATTRIBUT : *réglant* nos actions d'après le devoir (attribut logique). L'attribut grammatical *réglant* est complexe, ayant pour compl. dir. nos actions, et indir., d'après le devoir.

2^e Prop. : nous en serons récompensés, *prop. Principale* juxtaposée (1).

SUJET : nous, simple et complexe.

VERBE : *serons récompensés* (verbe attributif) : serons, v., récompensés, att.

ATTRIBUT : récompensés en (de cela), attribut logique. L'attribut grammatical *récompensés* est simple, et complexe, ayant pour compl. indir. *en*, pronom relatif, mis pour *de cela*.

(1) Les propositions principales et les complétives de même nature sont dites *coordonnées* lorsqu'elles sont reliées par une conjonction de coordination (et, ou, ni, mais) : elles sont dites *juxtaposées*, lorsqu'elles sont séparées par une simple virgule.

Analyse grammaticale

Réglons, v. act. (régler), 1^{ère} conj., mode impér., 1^{ère} p. du plur. ; temps primitifs : *régler*, *réglant*, *réglé*, je *régle*, je *réglai* : régulier.

nos, adj. poss., f. plur., dét. *actions*.

actions, n. c., f. plur., compl. dir. de *réglons*.

d'après, loc. prép., unit *réglons* à *devoir*.

le, art. s., m. s., dét. *devoir*.

devoir, n. c., m. s., compl. circ. de man. de *réglons*.

nous, pron. pers., 1^{ère} p., m. plur., suj. de *serons récompensés*.

en, pron. rel. (signifiant de cela (1)), m. s., compl. indir. de *serons récompensés*.

serons récompensés, v. passif (être récompensé), 1^{ère} conj., mode ind., au futur simple (ou présent), 1^{ère} p. plur. ; t. p. : *être récompensé*, *étant récompensé*, *ayant été récompensé*, je suis *récompensé*, je fus *récompensé* : régulier.

Dictées supplémentaires

I

LES BONNES HABITUDES

L'homme ne naît pas vertueux : il naît capable de le devenir ; mais la vertu est un effort, un acte d'énergie comme les actes physiques et les mouvements ; cet effort moral nous est moins pénible quand il a été *répété*. Telle est la puissance de l'habitude : elle rend faciles les actes qui, au début, sont laborieux dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral ; mais si elle diminue la peine, elle émousse aussi les sensations et les sentiments : celui qui a bu chaque jour une liqueur amère n'y trouve plus à la longue de saveur désagréable : l'enfant qui s'habitue au désordre et au vice n'éprouve plus le dégoût que le mal lui inspirait d'abord ; la douleur même du remords n'a plus la même prise sur le criminel endurci : de là l'importance des bonnes habitudes et l'impérieuse obligation pour l'enfant de se soumettre à une vie réglée, de s'habituer à l'obéissance, au respect de ses parents et de ses maîtres, au travail.

Directions.—Quant au fond, cette dictée renferme une belle leçon de morale : l'instituteur ne manquera pas d'en tirer parti.

Quant à la forme, elle se prête à d'importantes remarques grammaticales, notamment sur les mots : *naître* (conjugaison) ; *mouvements* (fonction) ; *pénible* (son complément *nous*) ; *a été répété* (voix passive) ; *telle* (accord) ; *rend* (son complément *actes*) ; *ordre moral* (fonction) ; *y* (fonction) ; *de là* (fonction).

Nature des propositions complétives.

II

SAINT LOUIS

Saint Louis et son époque peuvent soutenir la comparaison non seulement avec ce qui est de notre temps, mais avec des temps plus beaux et plus riches en grands hommes. Que l'on veuille bien retirer du débat les progrès de la chimie et de la mécanique, qui sont les fruits d'un large travail antérieur, que l'on écarte les chefs-

(1) Nous serons récompensés *de cela*, c'est-à-dire nous serons récompensés pour avoir *réglé nos actions d'après le devoir*.

d'œuvre littéraires, accidents heureux de peu d'importance pour l'essentiel de la force des nations et du bonheur des individus. Allons au fond: nous trouvons des lois admirablement sages, une administration vigilante, une politique généreuse, un royaume en bon ordre, des finances prospères, des lettres cultivées et tenues en bride, les sciences honorées, la justice et la vérité sur le trône, un peuple qui aime son roi et ce roi vénéré de toute la terre. Si l'art du gouvernement, le plus beau des arts, est la somme de la sagesse humaine, qui l'a poussé plus loin? on paraît croire que saint Louis était ignorant; c'est tout le contraire, il était beaucoup plus lettré que Louis XIV. Ses mœurs étaient plus pures, des mœurs plus pures sont l'effet d'une âme plus forte et d'un esprit plus véritablement éclairé.—De son temps on ne bâtissait point Versailles, mais on élevait le Sainte Chapelle.

LOUIS VEUILLOT.

III

MONTRÉAL

Sur les bords enchanteurs du fleuve Saint-Laurent, et à quelques milles plus bas que le Sault Saint-Louis, qui forme une barrière infranchissable à la navigation océanique, est située la ville de Montréal.

En arrière, s'élève le Mont-Royal, nom qui lui fut donné par Jacques Cartier lorsque, pour la première fois, ce grand navigateur vint aborder à Hochelaga.

Cette ville est la métropole du Canada et a acquis son importance autant par sa position géographique que par l'activité et l'esprit d'entreprise de ses habitants. Chaque année, dès le retour de la navigation, Montréal voit entrer dans son port, un des plus beaux de l'Amérique, des centaines de navires qui viennent y apporter les produits de l'étranger en échange des richesses multiples dont le sol du Canada est si prodigue.

Ses édifices, ses entrepôts, ses magasins sont renommés pour la beauté de leur architecture, leur élégance et leurs vastes proportions. Ils sont comme autant de monuments qui attestent la richesse de ses négociants et l'habileté de ses ouvriers.

On admire aux environs de la ville un grand nombre de châteaux et de villas élégantes entourés de magnifiques jardins, dont la luxuriante végétation en rehausse la richesse et la beauté.

A. THOMAS.

IV

LA FAMILLE D'AUTREFOIS

On n'aimait pas moins ses enfants, mais on les aimait de plus loin ou pour mieux dire de plus haut. On les considérait avant tout comme les dépositaires futurs d'un nom qu'on s'était efforcé de leur transmettre intact. On n'oubliait jamais qu'ils étaient l'avenir de la famille, qu'ils étaient aussi les représentants de tout un passé et qu'ils avaient pour mission d'en perpétuer l'honneur.

Il y avait quelque chose de religieux et de noble dans la tendresse qu'on leur portait.

Malheureusement, la folie qui consiste à chercher dans la simple nature la source unique de toute vérité et de toute vertu, a produit ses effets: on a considéré comme un joug indigne de la raison moderne ce que l'expérience des âges avait accumulé de croyances pieuses, d'idéal, de foi, autour de l'affection filiale et paternelle, et, de ce

faisceau de sentiments qui constituait la famille, un seul est resté: la tendresse instinctive, sans mesure, sans dignité ni souci de Dieu...

Quand je pense à tout cela, mon grand-père m'apparaît comme la statue du Commandeur, je le vois avec sa bonté grave, sa parole simple et ferme; je me rappelle aussi la soumission respectueuse avec laquelle mon père lui-même recevait ses ordres et recueillait ses avis... C'était une religion que cette hiérarchie sainte.

GUSTAVE DROZ.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

Lecture en classe

UN TRAIT DE COURAGE

Un homme allait chaque matin entendre la messe à l'église Saint-Patrice de Montréal. Un jour de fortes tempêtes d'hiver, un de ses amis le rencontre sur le chemin.

« Comment! Monsieur un tel, à votre âge, sortir de si grand matin par un temps pareil. »

Eh! oui, mon ami, reprend celui-ci, et je vais vous dire la raison :

« Je fus autrefois un grand buveur. Après m'être corrigé, je promis à Dieu d'entendre la messe chaque jour pour persévérer. Or voilà vingt-cinq ans que je tiens ma promesse, mais si je manquais la messe un seul jour, je craindrais que la vieille passion ne reprit le dessus. Je le sens, elle n'est pas morte en moi. Je la refoule seulement par la prière et par le secours des sacrements.

« Je vais à la messe tous les jours et je communie tous les mois. »

R. P. HAMON.

PROBLÈMES ANTI-ALCOOLIQUES

1. Un ouvrier boit par jour, 4 petits verres d'eau-de-vie à \$0.05 chacun. Quelle somme dépensera-t-il en 25 ans, si sa dépense en eau-de-vie est doublée chaque dimanche et pendant 6 jours de fête par an ?

Solution :— $\$0.05 \times 4 \times 365 \times 25 = \1825 .

Dans 25 ans il y a 6 années bissextiles ; 6 années de 366 jours chacune : dans les 25 ans il y a donc 6 jours de plus que le nombre que nous avons compté.

$\$0.05 \times 4 \times 6 = \1.20 .

Dans une année il y a 52 dimanches, ce qui, avec les 6 jours de fête, fait $52 + 6 = 58$ jours.

Pendant 25 fois 58 jours la dépense est doublée.

$$\$0.04 \times 58 \times 25 = \$58.$$

$$\$1825 + \$1.20 + \$58 = \$1884.20. \text{ Rép.}$$

2. Un habillement complet vaut \$10.40, les bottines \$2.70 et le chapeau \$1.20. Un ouvrier a la mauvaise habitude de boire chaque jour pour 10 cts d'alcool. Dites en combien de jours, s'il se corrige, il pourra économiser l'argent nécessaire à l'achat du complet, des bottines et du chapeau.

Solution :—\$10.40 + \$2.70 + \$1.20 = \$14.30, la somme qu'il faut économiser.

$$\$14.30 \div \$0.10 = 143 \text{ jours. Rép.}$$

AGRICULTURE

DICTÉE

LA POULE

La poule est un oiseau très précieux dans la basse-cour. Pendant la belle saison, elle produit presque chaque jour des œufs, que la ménagère utilise pour la nourriture de la famille ou qu'elle va vendre au marché. On a calculé qu'une poule mange pour une piastre de blé pour produire cent œufs. Mais si on la nourrit avec du sarrasin ou blé noir, elle ne dépense que cinquante sous pour produire cent œufs. Une poule âgée de trois, quatre, cinq, six ans, donne environ soixante-quinze œufs par an. Le plumage des poules est très varié. On en voit qui sont noires et brillantes, d'autres qui sont blanches comme de la neige. Il y en a qui sont grises et blanches marquées de taches. Toutes ont sur la tête une petite crête rouge, qui est beaucoup moins belle que celle des coqs.

ANNOTATIONS.—Oiseau très précieux : c'est-à-dire qui a de la valeur, auquel on doit tenir beaucoup.—Basse-cour : L'endroit où on laisse les volailles se promener en liberté.—Les animaux qu'on garde dans la basse-cour sont les coqs, les poules, les canards, les dindons, les pintades.—La belle saison, qu'est-ce que c'est? C'est le printemps et l'été.—Ménagère : La femme qui dirige un ménage, qui fait ou fait faire la cuisine, le balayage, l'élevage des animaux, le blanchissage, le raccommodage des vêtements, etc... Dans les familles peu riches, c'est la mère de famille qui est la ménagère.—Marché : L'endroit où se réunissent les gens qui présentent des denrées à vendre et où viennent les acheteurs.—Blé : Ce mot désigne le froment ; c'est le blé dont on fait le pain que nous mangeons.—Sarrasin, blé noir : On appelle ainsi une plante qui produit une petite fleur blanche et une graine noire dont on fait une farine commune. Avec la farine de sarrasin, on fait des galettes, des crêpes, etc...—Plumage : c'est ce qui recouvre la peau des oiseaux, c'est-à-dire cette espèce de vêtement de plumes que Dieu leur a donné.—Neige : Eau durcie par le froid et qui, en hiver, tombe en flocons sur la terre, où elle forme comme un tapis très blanc.—Crête : Morceau de chair rouge et découpée qui est sur la tête de certains oiseaux.

PROBLÈMES AGRICOLES

1. Un propriétaire a un verger de $10\frac{1}{2}$ arpents plantés en pommiers. On sait 1° qu'il y a 35 pommiers par arpent ; 2° qu'un pommier en plein rap-

port donne, en moyenne, $7\frac{1}{2}$ minots de pommes, et 3° qu'un minot produit $1\frac{1}{2}$ gallon de cidre. Combien ce propriétaire a-t-il récolté de cidre annuellement ?

Solution :— $1\frac{1}{2} \times 7\frac{1}{2} = 11\frac{1}{4}$ gallons de cidre, ce que donne 1 arbre.

$11\frac{1}{4} \times 35 = 393\frac{3}{4}$ gallons de cidre, ce que donnent les 35 pommiers plantés sur 1 arpent.

$393\frac{3}{4} \times 10\frac{1}{2} = 4134\frac{3}{8}$ gallons de cidre.

2. Un commerçant achète en bloc un verger de pommes \$3885. Il s'y trouve 1500 pommiers rapportant en moyenne chacun 2 quarts qu'il vend \$3.10 le quart. Les frais de récolte et autres s'élèvent à \$400.75. Quel est son bénéfice ?

Solution :— $\$3.10 \times 2 = \6.20 , ce que rapporte 1 pommier.

$\$6.20 \times 1500 = \9300 , ce que rapportent 1500 pommiers, ou ce que rapporte le verger.

$\$3885 + \$400.75 = \$4285.75$, le coût.

$\$9300 - \$4285.75 = \$5014.25$, le bénéfice.

3. Un cultivateur a 54 mille pommes à vendre. A la mi-octobre, on lui offre \$5 du mille. Il préfère attendre, espérant les vendre plus cher. A la fin de novembre, il les vend \$5.25 le mille ; mais $\frac{3}{20}$ de ses pommes sont gâtées. Combien a-t-il gagné ou perdu à attendre ?

Solution :— $\$5 \times 54 = \270 , ce qu'on lui offre.

Si $\frac{3}{20}$ sont gâtées, il reste $\frac{17}{20}$ qu'il vend à raison de \$5.25.

$\$5.25 \times \frac{17}{20}$ de 54 = \$240.975.

$\$270 - \$240.97\frac{1}{2} = \$29.02\frac{1}{2}$, ce qu'il a perdu.

HYGIÈNE

DICTÉE

LA PROPRETÉ

Pour être bien portant, il faut être propre. Si tu tiens à ta peau, nettoie-la. Le matin, à ton lever, lave-toi la tête, le cou, les bras, la poitrine. Fais-y ruisseler l'eau froide. Ne crains pas l'eau froide. D'abord, c'est honteux pour un enfant robuste, d'avoir peur de l'eau. Ensuite, c'est une sottise. L'eau froide est ta meilleure amie : elle te donnera des joues roses, des bras vigoureux, une forte poitrine. Elle fera de toi un vaillant petit homme. Aime l'eau froide, si tu aimes la santé. L'eau froide et l'air pur sont les deux meilleurs médecins.

QUESTIONS.—1. Que signifient : l'expression *si tu tiens à ta peau* ? les mots *ruisseler*, *robuste*, *sottise* ?

2. Dites à quel temps est le verbe *nettoyer*, et analysez le mot qui suit ce verbe dans la dictée.

3. Comment l'eau froide fera-t-elle de l'enfant *un vaillant petit homme* ?

ENSEIGNEMENT MENAGER

RÉDACTION

L'ARMOIRE DE MAMAN

Concras.—La jolie armoire en noyer.—En faire la description.—Ses usages.—Que place-t-on sur chaque rayon?—dans le tiroir?—quel avantage retire-t-on de l'ordre qui y règne.—Pourquoi la mère invite-t-elle souvent Sophie, sa fille, à examiner cet arrangement?

Développement

Maman a dans sa chambre une jolie armoire. Elle est en noyer ciré. Elle est si propre, si propre, qu'on n'y voit pas la moindre petite tache. C'est le plus beau et le plus grand meuble de notre appartement.

Elle est large et haute; elle s'ouvre à deux battants et la corniche touche presque le plafond. L'intérieur est divisé par des planches en compartiments. Dans le bas, il y a un grand tiroir.

Ma mère y renferme le linge et les habits.

Sur le rayon supérieur, elle place les draps, les nappes et les serviettes; sur un autre rayon, le linge de cuisine et de toilette; sur un troisième, les chemises, les bas, les jupons blancs. Dans la partie inférieure, elle range soigneusement nos plus beaux vêtements. Le grand tiroir est destiné aux cols, aux manchettes, etc.

Sur tous les rayons règne un ordre parfait. Ainsi quand on a besoin de quelque chose on le trouve immédiatement.

Souvent maman me dit, en ouvrant les deux portes de son armoire: « Regarde, Sophie, voilà comment il faut ranger son linge et ses vêtements. » Je remercie ma chère maman et je lui promets de devenir propre et soigneuse comme elle.

CONNAISSANCES USUELLES

DICTÉE

TRAVAUX DES MINES

Pour extraire les minéraux, l'homme doit exécuter parfois des travaux bien pénibles. L'extraction la plus simple consiste à creuser un trou ou un puits et à détacher le minerai à l'aide d'une bêche, d'une pelle ou d'une pioche: ainsi fait-on pour la tourbe, le sable, l'argile.

Lorsqu'il s'agit de détacher des pierres qui ont une grande dureté et un volume considérable, l'excavation est plus grande et porte le nom de carrière: les instruments en fer ne suffisent plus: on fait sauter les fragments de pierre à l'aide d'une matière explosible: la poudre à canon, la dynamite, etc.

Pour la houille, le sel et les métaux, le puits creusé est parfois de plusieurs centaines de pieds et conduit à des galeries souterraines où les ouvriers circulent et travaillent sous la lueur d'une lampe et dans une position à la fois très difficile et très dangereuse. Un établissement d'extraction ainsi organisé est ce que l'on appelle une *mine*; les ouvriers qui y travaillent sont des *mineurs*.

Explications.—On comprend sous le nom de *minéraux*, les êtres inorganiques bruts ou inertes qui se trouvent à la surface du sol ou enfouis dans la terre. On y joint souvent diverses substances d'origine organique, la houille, le lignite, etc.

La *tourbe* est formée par l'accumulation des débris végétaux. Il s'en forme sans cesse au fond des marais.

L'*argile* est une terre grasse et molle; son nom vient du grec (*argos*, blanc) à cause de la couleur la plus ordinaire de cette substance. L'argile sert à faire des vases de toutes sortes, des modèles pour la sculpture.—La *dynamite* est une pâte molle composée de nitro-glycérine, substance huileuse douée d'une grande force explosive, et mélangée avec du sable fin et de la brique pilée.

La *houille* est un riche combustible qui a été formé à une époque très reculée par des accumulations énormes de végétaux décomposés.

Elle se trouve en grande abondance en Angleterre, en Belgique, en France, en Prusse, en Autriche, et au Canada, plus particulièrement dans la Nouvelle-Ecosse.

L'*ouvrier mineur* est celui qui creuse, qui fouille les mines pour en retirer le minéral.—En dehors de la fatigue que cause le travail des mines, les ouvriers mineurs sont exposés à de nombreux dangers; chute dans les puits, éboulements, explosion de feu grisou.—La lampe de Davy a rendu des services incalculables aux mineurs en diminuant les explosions de feu grisou.

MATHEMATIQUES, ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL.

45. Donnez les résultats des soustractions suivantes :

347 — 256		528 — 247		891 — 37		977 — 246
519 — 315		619 — 304		327 — 47		748 — 529
625 — 429		437 — 246		419 — 128		629 — 492
409 — 104		912 — 731		786 — 197		845 — 587
307 — 207		845 — 224		368 — 235		939 — 618

46. Un épicier avait fait une provision de 145 livres de sucre ; il en a vendu 68 livres ; combien lui en reste-t-il ?

Rép. 100 moins 68, 32 ; 145 moins 100, 45, et 32, 77 livres.

47. Sur une provision de 132 livres de fromage, un épicier en a livré 75 ; que lui reste-t-il ?

Rép. 100 moins 75, 25 ; 132 — 100, 32, et 25, 57.

48. On a livré à un épicier 85 paquets d'allumettes sur une commande de 200 paquets ; que reste-t-il à lui livrer ? *Rép.* 115.

49. Un marchand vend pour \$504 de drap ; il reçoit un acompte de \$195 ; que lui redoit-on ?

Rép. \$200 moins \$195, 5 ; \$504 moins 200, \$304, et \$5, \$309.

50. Un marchand commande 500 verges de toile ; on lui expédie d'abord 275 verges ; combien de verges doit-il encore recevoir ? *Rép.* 225 vgs.

51. B qui a 250 moutons en vend 197 ; combien lui en reste-t-il ?

Rép. 200 moins 197, 3 ; 250 moins 200, 50, et 3, 53 moutons.

52. Pour avoir réparé une maison, un peintre et un maçon demandent

\$890 ; le mémoire du maçon est de \$347 ; quel est le montant du mémoire du peintre ?

Rép. \$400 moins \$347, \$53 ; \$890 — \$400, 490, et \$53, \$543.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

31. Quel est le nombre qui précède 100 ? *Rép.* 99.
 32. Quel est le nombre qui précède 1000 ? *Rép.* 999.
 33. Quel est le nombre qui précède 10000 ? *Rép.* 9999.
 34. Quelle est la partie décimale dans 28.05 ? *Rép.* 05, c'est-à-dire 5 centièmes.
 35. Quelle est la partie entière dans 28.05 ? *Rép.* 28.
 36. Combien font de centièmes 3.45 ? *Rép.* 345 centièmes.
 37. Combien font de centièmes 5.3 ? *Rép.* 530 centièmes.
 38. Combien y a-t-il de nombres de trois chiffres ? *Rép.* 900.
 39. Qu'exprime le chiffre placé à la gauche des centaines ? *Rép.* Des mille.

40. Deux ouvriers avaient 525 verges carrées à bêcher ; le premier en a bêché 275 verges ; combien en a bêché le second ? *Rép.* 250 verges.

41. Un cultivateur a dépensé pour l'achat d'un champ \$375 et pour les frais \$7.72. Pour payer, il vend un cheval \$175, du blé pour \$69.75 et un porc gras pour \$18. Quelle somme lui manque-t-il pour achever de payer ?

Solution :—\$375 + \$7.72 = \$382.72, le coût du champ.

\$175 + \$69.75 + \$18 = \$262.75, le produit des ventes.

\$382.72 — \$262.75 = \$119.97, ce qui lui manque.

42. Un père laisse \$46800 à ses trois enfants ; le premier prend \$14500, le deuxième \$17000, et le troisième le reste. Quelle est la part de ce dernier ?

Solution :—\$14500 + \$17000 = \$315000 ;

\$46800 — \$31500 = \$15300. *Rép.*

43. Un rentier a reçu dans une année les sommes suivantes : pour le premier trimestre \$975.20, pour le deuxième \$1095.75, pour le troisième \$895 et pour le quatrième \$1354.35. Pendant le même temps il a dépensé \$875.40, \$795.80, \$1035.75 et \$842. Que lui reste-t-il au bout de l'année ?

Solution : \$975.20 + \$1095.75 + \$895 + 1354.35 = \$4320.30, le total des recettes.

\$875.40 + \$795.80 + \$1035.75 + \$842 = \$3553.95, le total des déboursés.

\$4320.30 — \$3553.95 = \$766.35. *Rép.*

44. J'ai acheté 12 poulets à \$0.45 l'un et 6 canards à \$0.75 l'un. Combien ai-je dépensé ?

Solution :—\$0.45 × 12 = \$5.40, le coût des poulets.

$\$0.75 \times 6 = \4.50 , le coût des canards.

$\$5.40 + \$4.50 = \$9.90$. *Rép.*

45. Une personne part de chez elle avec \$125 pour payer l'achat suivant : 12 chaises à \$1.75 l'une, un buffet de \$32, une table de \$17 et 2 fauteuils valant \$7 la pièce. Combien lui reste-t-il à son retour ?

Solution :— $\$1.75 \times 12 = \21 , le prix des chaises ;

$\$7.00 \times 2 = \14 , le prix des fauteuils.

$\$21 + \$32 + \$17 + \$14 = \$84$, le total de ce qu'elle a à payer.

$\$125 - \$84 = \$41$, le reste.

46. Un champ a 96 verges de long. On le laboure dans le sens de la longueur et la charrue y fait 55 sillons ; quel est le chemin parcouru par les chevaux ?

$96 \times 55 = 5280$ verges, la longueur totale des sillons.

$5280 \div 1760 = 3$ milles. (*Il y a 1760 verges dans 1 mille.*)

47. On a acheté $4\frac{1}{2}$ douzaines de chemises à \$1.25 la pièce ; combien a-t-on dépensé ?

Solution :— $4\frac{1}{2}$ douzaines de chemises = $4 \times 12 = 48$; $48 + 6 = 54$, le nombre de chemises.

$\$1.25 \times 48 = \60 . *Rép.*

48. Un domestique de ferme gagne \$216 par an ; que lui doit-on au bout de 7 mois ?

Solution :— $216 \div 12 = \$18$, ce qu'il gagne par mois.

$\$18 \times 7 = \126 , ce qui lui est dû au bout de 7 mois.

Autre solution :— $(\$216 \times 7) \div 12 = \126 .

49. Un marchand qui achète 120 verges de drap pour \$424.80 veut, en les revendant, gagner \$1.20 sur 2 verges ; combien devra-t-il revendre la verge ?

Solution :— $\$424.80 \div 120 = \3.54 , le prix coûtant d'une verge.

$\$1.20 \div 2 = \0.60 , ce qu'il veut gagner sur une verge.

$\$3.54 + \$0.60 = \$4.14$, le prix de vente. *Rép.*

50. Une ouvrière travaillant à la confection gagne en moyenne \$0.75 par jour. En supposant qu'elle fasse 305 jours dans l'année et que ses dépenses de toutes sortes s'élèvent au chiffre total de \$204, quelles seront ses économies au bout de l'année ?

Solution :— $\$0.75 \times 305 = \228.75 , ce qu'elle gagne dans 1 an.

$\$228.75 - \$204 = \$28.75$, ses économies au bout de l'année.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

35. En tirant $24\frac{3}{4}$ gallons d'un baril d'huile, on en réduit le contenu à ses $\frac{5}{16}$. Quelle est la contenance du baril ?

Solution : — $^{10}/_{16}$ du contenu — $^5/_{16} = 24^3/4$ gallons ;

Donc $^{11}/_{16} = 24^3/4$ gallons = $^{99}/_4$ de gallons ;

$$^1/_{16} = ^{99}/_4 \div 11 = ^{99}/_{44} \text{ ou } ^9/4 ;$$

$$^{10}/_{16} = (^{99}/_4 \div 11) \times 16 = ^{99}/_4$$

$\times ^{16}/_{11} = 36$. *Rép.*

36. Les $^5/6$ d'une pièce de drap valent \$378.50. Quel est le prix de la pièce entière ?

Solution : — $^5/6 = \$378.50$.

$$^1/6 = \$378.50 \div 5.$$

$$^6/6 = \$378.50 \times ^6/5 = \$454.20. \text{ Rép.}$$

37. Lorsque les $^2/3$ d'une verge de velours ont coûté \$1.40, que payera-t-on pour $8^6/7$ verges ?

Solution : — $^2/3 = \$1.40$;

$$^1/3 = \$1.40/2 ;$$

$$^3/3 = \$1.40 \times ^3/2 ;$$

$8^6/7 = \$1.40 \times ^3/2 \times 8^6/7 = 1.40 \times ^3/2 \times ^{62}/_7 =$ en simplifiant à $.10 \times 3 \times 62 = \18.60 . *Rép.*

38. 0.68 verge de drap ont été payés \$1.70. Trouvez : 1° le prix d'une verge ; 2° le prix d'un coupon de $6^3/17$ verges.

Solution : — $\$1.70 \div 0.68 = \2.50 , le prix d'une verge.

$$\$2.50 \times 6^3/17 = \$15 + \$0.44^2/17 = \$15.44^2/17 \text{ ou}$$

$$\$2.50 \times 6^3/17 = \$2.50 \times ^{105}/_7 = 262.50/17 = \$15.44^2/17.$$

39. Prenez les $^2/3$ de 2.7 et divisez-les par 0.009.

Solution : — $2.7 \times ^2/3 = 1.8$.

$$1.8 \div 0.009 = 1.800 \div 0.009 = 200. \text{ Rép.}$$

40. Un terrassier a 160 verges de fossé à curer ; le 1er jour, il en fait $^1/5$; le 2e jour, les $^{11}/_{32}$; le 3e jour, les $^5/_{16}$. Que reste-t-il à faire ?

$$\textit{Solution} : — ^1/5 + ^{11}/_{32} + ^5/_{16} = ^{32}/_{160} + ^{55}/_{160} + ^{50}/_{160} = ^{137}/_{160} ;$$

$$^{160}/_{160} - ^{137}/_{160} = ^{23}/_{160}.$$

Il reste à faire $^{23}/_{160}$ de 160 verges = 23 verges. *Rép.*

Autre solution :

$$\text{Le 1er jour } ^1/5 \text{ de 160 verges} = 32 \text{ verges}$$

$$\text{Le 2e jour } ^{11}/_{32} \text{ de 160 verges} = 55 \text{ verges}$$

$$\text{Le 3e jour } ^5/_{16} \text{ de 160 verges} = 50 \text{ verges}$$

Total pour les 3 jours 137 verges.

160 — 137 = 23 verges, ce qui reste à faire.

41. J'achète 240 verges de drap pour \$756 ; j'en revends le quart en faisant une perte de \$30. Combien dois-je revendre la verge de ce qui reste pour gagner \$96 sur le tout ?

Solution : — $^1/4$ de 240 = 60 verges, la quantité vendue à perte.

$$240 - 60 = 180, \text{ ce qui reste.}$$

$\$756 \div 4 = \189 , ce que les 60 verges m'ont coûté.

$\$189 - \$30 = \$159$, ce que les 60 verges m'ont rapporté.

$\$756 - \$159 = \$597$, le prix que je devrais vendre le reste pour ne rien perdre.

$\$597 + \$96 = \$693$, le prix que je devrais vendre le reste pour gagner \$96 sur le tout.

$\$693 \div 180 = \3.85 , le prix de vente d'une verge.

42. On a distribué pour une journée \$2012.40 à une armée ; les officiers de tous grades ont eu pour eux les $\frac{3}{10}$ de cette somme, et chaque soldat a reçu \$0.21. Trouvez le nombre de ces derniers.

Solution :— $\frac{10}{10} - \frac{3}{10} = \frac{7}{10} = .7$, la part que les soldats ont eue.

$.7$ de \$2012.40 = \$2012.40 $\times .7 = \$1408.68$, la somme qui doit être distribuée aux soldats.

$\$1408.68 \div \$0.21 = 6708$, le nombre de soldats.

43. Quand on multiplie un certain nombre par $\frac{5}{8}$, on a le même résultat que si en retranchait 321. Quel est ce nombre ?

Solution :—Si on multiplie 1 par $\frac{5}{8}$, quel résultat a-t-on ? On a $\frac{5}{8}$. Qu'est-ce qu'il faudrait retrancher de 1 pour avoir le même résultat ? Évidemment $\frac{3}{8}$. Donc le produit d'un nombre par $\frac{5}{8}$ = le nombre diminué de ses $\frac{3}{8}$.

Il est dit dans le problème que le nombre multiplié par $\frac{5}{8}$ = le nombre diminué de 321.

Donc les $\frac{3}{8}$ du nombre = 321

$\frac{1}{8}$ du nombre = $321/3$

$\frac{8}{8}$ du nombre = $321 \times \frac{8}{3} = 856$. *Rép.*

44. Un bassin reçoit dans $\frac{3}{4}$ d'heure $51\frac{9}{11}$ gallons d'eau, et perd par un orifice $7\frac{2}{3}$ gallons dans le même temps ; combien conservera-t-il de gallons dans $4\frac{5}{8}$ heures ?

Solution :— $51\frac{9}{11} - 7\frac{2}{3} = 51\frac{27}{33} - 7\frac{22}{33} = 44\frac{5}{33}$ gallons, ce qu'il conserve dans $\frac{3}{4}$ d'heure.

Dans $\frac{1}{4}$ d'heure il conserve $44\frac{5}{33} \div 3$

Dans $\frac{4}{4}$ d'heure il conserve $44\frac{5}{33} \times \frac{4}{3}$

Dans $4\frac{5}{8}$ heures il conserve $44\frac{5}{33} \times \frac{4}{3} \times 44\frac{5}{8} = \frac{1457}{33} \times \frac{4}{8} \times \frac{37}{8} = \frac{53909}{198} = 272\frac{53}{198}$ gallons. *Rép.*

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

33. Deux particuliers ont chacun \$5120. Le 1er place son argent à 5%. Le 2e place les $\frac{2}{5}$ du sien à 4% et le reste à $5\frac{1}{2}\%$. Quel est celui qui a le meilleur revenu et combien a-t-il de plus que l'autre ?

Solution :— $\$5120 \times .05 = \256 , le revenu du 1er.

Les $\frac{2}{5}$ de \$5120 $\times .04 = \$81.92$, revenu des $\frac{2}{5}$ du capital du 2e.

$\frac{5}{5} - \frac{2}{5} = \frac{3}{5}$, le reste du capital du 2e.

$\frac{3}{5}$ de \$5120 \times .055 = \$168.96, revenu du reste du capital du 2e.

$81.92 + 168.96 = \$250.88$, le revenu total du 2e.

$\$256 - 250.88 = \5.12 ; le 1er a \$5.12 de revenu de plus que le 2e.

Autre solution :—4% des $\frac{2}{5}$ du capital = $\frac{2}{5}$ de .04 du tout = .016 du tout.

$5\frac{1}{2}\%$ des $\frac{3}{5}$ du capital = $\frac{3}{5}$ de .055 du tout = .033 du tout.

.016 du tout + .033 du tout = .049 du tout, le taux moyen des deux placements du 2e.

Le taux du placement du premier .05 — le taux moyen des placements .049 = .001, la différence entre les taux des 2 placements. Le 1er gagne .1% de plus que le 2e.

.1% de \$5120 = \$5120 \times .001 = \$5.12. *Rép.*

34. Un marchand d'étoffe a acheté une pièce de drap de 375 verges à \$2.40 la verge ; il en a déjà revendu 259 $\frac{1}{2}$ verges à \$2.62 la verge. Combien doit-il revendre la verge du reste pour que son bénéfice total sur les deux ventes s'élève à 10% du prix d'achat ?

$\$2.40 \times 375 = \900 , le prix d'achat des 375 verges.

$\$900 \times 1.10 = \990 , la somme qu'il faut recevoir pour réaliser un bénéfice de 10% du prix d'achat.

$375 - 259\frac{1}{2} = 115\frac{1}{2}$ verges, ce qui reste.

Les 259 $\frac{1}{2}$ verges vendues ont rapporté $\$2.62 \times 259\frac{1}{2} = \679.89 .

Les 115 $\frac{1}{2}$ verges qui restent doivent être vendues pour $\$990 - \$679.89 = \$310.11$.

$\$310.11 \div 115\frac{1}{2} = \2.685 . *Rép.*

35. Un commerçant se retire des affaires avec un capital dont il a consacré les $\frac{2}{5}$ à l'achat d'une propriété. Le reste placé à 4 $\frac{1}{2}\%$ lui rapporte \$1944 de revenu annuel. A combien s'élevait le capital avant l'achat de la propriété et quel est le prix de cette propriété ?

Solution :— $\$1944.00 \div .045 = \43200 , la somme placée à 4 $\frac{1}{2}\%$.

Les $\frac{5}{5}$ du capital — $\frac{2}{5}$ du capital = $\frac{3}{5}$ du capital = \$43200.

$\frac{1}{5}$ du capital = $\frac{43200}{3}$.

$\frac{2}{5}$ du capital = $43200 \times \frac{2}{3} = \28800 , valeur des $\frac{2}{5}$ de la propriété.

$\frac{5}{5}$ du capital = $43200 \times \frac{5}{3} = \72000 , le capital total.

36. Une personne veut acheter de la rente 4 $\frac{1}{2}\%$. A quel prix lui faudra-t-il acheter cette rente pour que l'argent lui rapporte 4% ?

Quel capital devra-t-elle placer pour avoir \$720 de revenu ?

Solution :—La question peut s'énoncer comme suit : Quelle somme faut-il placer à 4% pour que le revenu soit de \$4.50 ?

$\$4.50 \div .04 = \112.50 , la rente se vendra \$112.50. Ceci veut dire que le prix d'un titre de rente dont la valeur du pair est de \$100 coûte \$112.50 et rapporte \$4.50. Le placement rapporte 4%. Pour avoir \$720 de revenu

il faudra acheter autant de titres de rente, à raison de \$112.50 pour chaque titre qu'il y a de fois \$4.50 en \$720.

$(720 \div 4.50) \times 112.50 = \18000 , le capital qu'elle devra placer.

37. Un marchand a acheté deux pièces d'étoffe de même qualité, dont les prix sont entre eux comme 12 est à 19. La 1ère a 15 verges de moins que la 2ème, et sa largeur n'est que les $\frac{3}{4}$ de cette dernière. Il les a vendues \$534.75, en faisant un bénéfice de 25% sur le prix d'achat. On demande les longueurs respectives des deux pièces et le prix d'achat de la verge de chacune.

Solution :—Le marchand a acheté les deux pièces d'étoffe pour $534.75 \div 1.25 = \$427.80$.

Les prix des étoffes étant entre eux comme 12 est à 19, le prix de la première pièce = $\frac{12}{31}$ du tout et le prix de la 2e = $\frac{19}{31}$ du tout.

$\frac{12}{31}$ de \$427.80 = \$165.60, le prix de la 1ère pièce.

$\frac{19}{31}$ de \$427.80 = \$262.20, le prix de la 2ème pièce.

Si la plus grande pièce, c'est-à-dire la 2e, n'avait eu que la longueur de la 1ère, elle aurait été payée $\$165.60 \times \frac{4}{3} = \220.80 ;

Donc, 15 verges de cette dernière pièce ont coûté $\$262.20 - \$220.80 = \$41.40$.

Par suite, le prix d'achat de 1 verge = $\$41.40 \div 15 = \2.76 , prix d'une verge.

Donc le prix de 1 verge de la 1ère pièce = les $\frac{3}{4}$ de $\$2.76 = \2.07

La longueur de la 1ère pièce = $\$165.60 \div \$2.07 = 80$ verges.

La longueur de la 2e pièce = $\$262.20 \div \$2.76 = 95$.

ALGÈBRE

75. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante :

$$\frac{x-a}{a} + \frac{x-b}{b} = \frac{a}{b}$$

Solution : Chassant les dénominateurs en multipliant l'équation par ab le plus petit multiple commun des trois dénominateurs, on a :

$$bx - ab + ax - ab = a^2$$

Transposant on a : $bx + ax$ ou $ax + bx = a^2 + 2b$

Mettant x en facteur commun on a :

$$(a + b)x = a^2 + 2ab$$

$$a^2 + 2ab$$

$$\text{d'où } x = \frac{a^2 + 2ab}{a + b}. \text{ Rép.}$$

76. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante :

$$\frac{4x + 7}{18x + 1} = \frac{2x - 5}{9x - 2}$$

$$2x - 5 \quad 9x - 2$$

Solution : Chassant les dénominateurs en multipliant l'équation par $18x^2 - 49x + 10$ le plus petit multiple commun des dénominateurs on a :

$$36x^2 + 55x - 14 = 36x^2 - 88x - 5$$

Transposant on a :

$$36x^2 - 36x^2 + 55x + 88x = 14 - 5$$

$$\text{d'où } 143x = 9$$

$$\text{et } x = 9/143. \text{ Rép.}$$

77. Un particulier place le $1/5$ de son capital à 3%, le $1/3$ à 4% et le reste à 7%. Il a un revenu de \$3900, quel est le capital?

Solution : Soit $1500x$ son capital.

Alors le $1/5$ de $1500x = 300x$, la partie placée à 3%

le $1/3$ de $1500x = 500x$, la partie placée à 4%

$1500x - 800x = 700x$, le reste, la partie placée à 7%

$300x$ à 3% = $300x \times .03 = 9x$, le revenu de la partie placée à 3%.

$500x$ à 4% = $500x \times .04 = 20x$, le revenu de la partie placée à 4%.

$700x$ à 7% = $700x \times .07 = 49x$, le revenu de la partie placée à 7%.

$$9x + 20x + 49x = \$3900$$

$$78x = 3900$$

$$x = 3900/78 = 50$$

$$1500x = (3900/78) \times 1500 = \$75,000. \text{ Rép.}$$

78. Deux courriers partent en même temps pour une ville située à 90 lieues du point de départ. Le premier, qui parcourt, par heure, une lieue de plus que le second, arrive au lieu désigné une heure avant l'autre; quelle est la vitesse de chaque courrier?

Solution : Soit x le nombre de lieues parcourues par le second; alors $x + 1$, le nombre de lieues parcourues par le premier.

$90/x$, le nombre d'heures que met le second à parcourir la distance.

90

—, le nombre d'heures que met le second à parcourir la distance.

$x + 1$

Mais le 2^e met, à parcourir la distance, une heure de plus que le second.

90

— = 1.

$x \quad x + 1$

Chassant les dénominateurs en multipliant l'équation par $x^2 + x$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$$90x + 90 - 90x = x^2 + x.$$

Rassemblant et réduisant on a :

$$x^2 + x = 90.$$

Complétant le carré on a :

$$x^2 + x + (\frac{1}{2})^2 = 90 + \frac{1}{4} = 361/4$$

Extrayant la racine on a :

$$x + \frac{1}{2} = 19/2 \text{ ou } -19/2$$

d'où $x = 19/2 - 1/2 = 9$, vitesse du second.

et $9 + 1 = 10$, vitesse du 1^{er}.

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

8. Quelle est la surface totale d'une colonne cylindrique dont la surface des bases est de 1.224 verge carrée; la hauteur de la colonne étant 7 verges.

Solution : $1.224 \div 2 = 0.612$ verge carrée, surface d'une base,

Le diamètre est donné par la formule $d^2 \times .7854 =$ la surface.

$$d^2 \times .7854 = 0.612$$

$$d^2 = 0.612 \div .7854 = .77922779 \text{ verge carrée}$$

$$d = \text{la racine carrée de } .77922779 = .8827$$

La circonférence de la base du cylindre = $.8827 \times 3.1416 = 2.77309$ verges linéaires.

$2.77309 \times 7 = 19.4116$ verges carrées, la surface latérale du cylindre.

$19.4116 + 1.224 = 20.6356$ verges carrées, la surface totale du cylindre.

9. Quel est le volume du cylindre dont il est parlé dans le problème précédent?

Solution: 0.612 la surface d'une base \times par 7 la hauteur = 4.284 verges cubes.
Rép.

10. On demande le volume de la maçonnerie qui entre dans le mur d'un puits de $\frac{1}{2}$ verge d'épaisseur; le diamètre intérieur est de 1 verge et la profondeur de 10 verges?

Solution: Le diamètre intérieur = 1 verge.

Le diamètre extérieur = 1 verge + $\frac{1}{2}$ verge + $\frac{1}{2}$ verge = 2 verges.

$(2^2 - 1) \times .7854 = 2.3562$ verges carrées, la surface de la couronne.

$2.3562 \times 10 = 23.562$ verges cubes, le volume de la maçonnerie.

Une meule de paille a la forme d'un cône dont le côté égale la circonférence de la base. Calculez le diamètre de la base et le côté si la surface latérale de cette meule est de 68.25 verges carrées?

Solution: la surface latérale d'un cône = la moitié du produit de la circonférence de la base par le côté.

Donc la $\frac{1}{2}$ du produit de la circonférence par le côté = 68.25 .

Le produit = $68.25 \times 2 = 136.50$ verges carrées.

Dans ce problème la circonférence et le côté sont égaux. 136.50 est donc le produit de deux facteurs égaux. Le produit de deux facteurs égaux est le carré d'un de ces facteurs.

136.50 est le carré de la circonférence et le carré du côté.

La racine carré de $136.50 = 11.683$, la circonférence et aussi le côté.

$11.683 \div 3.1416 = 3.7188$, le diamètre.

LANGUE ANGLAISE

English Dictation and Composition

AN INTELLIGENT NEWFOUNDLAND DOG

A carriage had gone over one of the paws of a fine large Newfoundland dog, and the poor animal was in great pain. But a farrier, whose shop was close by, took him in and dressed the paw tenderly and carefully. A few days afterwards, the dog came back to the shop, and held up his paw to the farrier, moaning to have it dressed again; and the farrier understood what the poor dog wanted. After the paw was dressed, the dog gratefully licked the farrier's hand, went home, and was soon quite well.

Months after, when the farrier had almost forgotten him, he came in one day, leading another dog by the ear. This other dog had had his paw run over too, and the Newfoundland dog thought the best thing he could do was to bring him to his old friend.

OUTLINE.—1. A carriage had gone over the paw of a Newfoundland dog.

2. A farrier near by dresses the paw.

3. The dog returns to have it dressed again.

4. The dog is very grateful.

5. Months after he brings another dog.

6. This dog had also been wounded.

Taken from Meiklejohn's « *Fables, Anecdotes and Stories for teaching composition.* »

REPARTITION DE FROMAGERIE

Du 1er août au 15 septembre 1906

Noms et Nos des Fournisseurs	Lbs de lait	Prix par 100 lb	\$ cts	Fromage reçu	\$ cts	Balance due	Payé
1 Anthime	5,000	@ 72 cts	36 00	50 lbs @ 10c	5 00	31 00	"
2 Basile	8,000	"	57 60	100 lbs @ 10	10 00	47 60	"
3 Caius	4,000	"	28 80			28 80	"
4 Damien	2,000	"	14 40	25 lbs @ 10	2 50	11 90	"
5 Edmond	3,000	"	21 60	40 lbs @ 10	4 00	17 60	"
6 Félix	10,000	"	72 00	60 lbs @ 10	6 00	66 00	"
7 Gaspard	8,000	"	57 60	150 lbs @ 10	15 00	42 60	"
8 Hilarion	4,000	"	28 80			28 80	"
9 Isaac	2,000	"	14 40			14 40	"
10 Josué	4,000	"	28 80	75 lbs @ 10	7 50	21 30	"
Lbs de lait...	50,000		\$360 00	500 lbs	\$50 00	\$310 00	

OPERATIONS :

<i>Dr</i>	<i>Cr</i>
Dépenses :	Fromage vendu :
Payé au fabricant :	\$ cts
20% sur \$500.00 =	A.-F. Paradis & Cie, 4,500 lbs
Commission, etc.	@ 10 cts
Correspondance, enveloppes, etc.	Aux fournisseurs, 500 lbs
Charroyage du lait, 50,000 lbs @	@ 10 cts
05 cts par 100 lbs	
Payé à Mlle X. institutrice, pour	5,000 lbs \$ 500 00
faire la répartition	
Total des dépenses..... \$ 140 00	Dépenses \$ 140 00
	A diviser entre les fournisseurs \$ 360 00

Pour payer 50,000 lbs de lait, ce qui leur donne \$0.72 cts par 100 lbs de lait.

$$\frac{\$360.00 \times 100}{50,000} = \$0.72 \text{ cts par 100 lbs.}$$

P.-S.—Il a fallu 10 lbs de lait pour faire 1 lb de fromage.

O.-E. DALAIRE.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le Pape et la France

Le 11 décembre dernier, la loi de Séparation est entrée en vigueur. Sa Sainteté Pie X, après avoir condamné la loi dite des cultuelles, loi destinée dans l'esprit de ses auteurs à créer un schisme dans l'Église de France, a également défendu aux évêques français d'accepter l'offre intéressée du gouvernement de la République de mettre l'exercice du culte sous la protection de la loi de 1881. Cette loi de 1881 régit les assemblées publiques. En l'acceptant, les catholiques de France auraient ravalé la majesté de leur culte au rang des manifestations politiques ou municipales, voire même des cirques.

Pie X, gardien de l'Église, éclairé par le Saint-Esprit, a su déjouer tous les plans diaboliques de MM. Clémenceau et Briand. Aux menaces des impies qui gouvernent la malheureuse France, il a répondu :

« Ni la persécution, ni le martyr, ne nous empêcheront de défendre la religion. Notre cause est celle de Dieu. »

Voyant la ferme attitude du Saint-Père, le gouvernement a démasqué ses batteries. De doucereux, il est devenu menaçant. Il a même fait insulter le Pape dans ses journaux, en accusant le Vicaire de Jésus-Christ de *faire de la politique*. Odioux mensonge porté aux quatre coins du monde par les dépêches de la presse-associée !

Entre le Pape, d'un côté, et les Francs-Maçons maîtres de la France, de l'autre, le choix des catholiques éclairés est bientôt fait. C'est l'Évêque de Rome qui est le persécuté, la victime, le représentant de la justice et du droit. Les autres ne sont que de vulgaires spoliateurs, des sectaires haineux qui désirent déchristianiser la France de saint Louis.

Depuis le 11 décembre, le représentant du Pape, à Paris, Mgr Montagnini, a été chassé du territoire français, et au mépris du droit des gens, le gouvernement a fait une perquisition à son domicile. Les cardinaux, archevêques et évêques français sont expulsés de leur résidence épiscopale et les curés de leur presbytère. Et les prêtres sont assignés devant les tribunaux parce qu'ils disent la messe sans vouloir faire des déclarations légales condamnées par le Pape.

M. Viviani, ministre du Travail, a installé ses bureaux dans le palais du cardinal Richard. On ne pouvait pousser l'impudence plus loin.

La persécution ouverte est donc commencée. Souhaitons qu'elle sauve l'antique Église des Gaules !

C.-J. M.

Le Surintendant de l'Instruction publique à l'École normale de Rimouski

Nous venons de recevoir le compte-rendu très intéressant de la première visite de M. le Surintendant de l'Instruction publique à l'École normale de Rimouski. Ce document nous est arrivé trop tard pour être publié dans la livraison de janvier ; il sera dans le prochain numéro de *L'Enseignement Primaire*.

Réminiscences du foyer natal

LITTÉRATURE CANADIENNE

PAGES OUBLIÉES

Voilà la vieille maison de mon père, telle que je la connus quarante ans passés ! Le temps, qui démolit tout, a respecté cette relique consacrée par des joies et des souffrances communes. Trois générations, en route pour le cimetière, ont franchi le seuil de cette modeste chaumière. Douze de ma famille sont nés dans la petite chambre, à droite, en entrant : j'y reçus moi-même la vie. Seul, le Benjamin, vit le jour sous un autre toit.

A l'œil étranger, ce logis n'est plus qu'uneasure en ruines ; mon cœur, lui, la préfère encore à n'importe quel somptueux château. C'est quasi un lieu de pèlerinage pour la famille. Quelque bon jour, l'habitation décrépite s'effondrera et sur ses décombres surgira une maisonnette plus élégante, plus moderne, plus confortable. Il y aura portiques, ornements dentelés, larges fenêtres et peintures attrayantes ; à l'intérieur, salon spacieux, tapisseries dorées et dentelles partout. Les nouveaux maîtres y vivront heureux.



LA MAISON PATERNELLE

A moi, ça ne dira rien au cœur. Le souvenir de ma mère n'y sera pas ; non plus ces refrains qui berçaient notre sommeil, ces cris bruyants, ces jeux enfantins, tous ces bruits de jeunesse, de vie, d'amour qui semblent encore résonner sous les vieilles poutres, ces mille riens qui font tressaillir à travers une vision enchantée, ces pleurs, ces baisers, ces chaudes caresses, ce grave enseignement paternel qu'on emporte avec soi à travers la vie...

Home ! sweet, sweet Home ! C'est là, oui, à cet humble foyer que s'est fait l'apprentissage de la vie, dans une communauté d'aspirations, de joies, de soucis, de

projets et de tendresse, et qu'ont germé les affections durables et les énergiques résolutions. Mes lèvres enfantines y ont balbutié le nom de mon père ; j'y appris dans les bras de ma pieuse mère la suave et traditionnelle oraison qui fait encore tressaillir nos réveils : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur, etc... »

La fenêtre qui donne à l'occident subsiste encore. Il m'en souvient, c'est par là que les naïves prières de mon enfance s'échappaient vers le ciel du petit Jésus et de la bonne Mère. Que de fois aussi de la croisée de cette chambre n'ai-je pas épié le soleil étincelant qui grisait à l'horizon derrière les bleuâtres Laurentides !

Le vieux puits, frères, et l'antique brimbale restent ; le saule qui avait grandi avec moi est abattu.

Du frais bocage, rendez-vous des oiseaux chanteurs, il reste à peine quelques frênes noueux. Jadis, à l'ombre de ce charmant bosquet, mon père avait installé ses ruches d'abeilles, la terreur des enfants. Les méchantes, elles m'ont souvent poursuivi de leur dard brûlant lorsque j'empiétais sur leurs paisibles domaines. En revanche, j'ai plus d'une fois disputé victorieusement aux merles goulus les grappes muries qui pendaient nombreuses aux cerisiers du parterre.

Est-elle encore debout la blanche épinette du haut du champ ? Tout petit, je pouvais jusque-là porter à mon père sa collation du midi. Il me semble le voir venir, le rude travailleur, le visage souriant et le front en sueurs : je m'asseyais à ses côtés, pendant qu'il prenait, en causant, son modeste goûter sous les rameaux résineux qu'agitait la brise rafraîchissante.

Je n'aperçois plus, près de la borne voisine les cinq ormes d'égale hauteur, déjà robustes, que mon père avait plantés. Pourquoi les a-t-on abattus ? L'ombre bien-faisante qu'ils projetaient servait de refuge contre les feux du midi aux bestiaux haletants.

Reste-t-il des tronçons d'un banc rustique, à mi-côte, près des saules sauvages ? Grand-père, m'a-t-on dit, vers le crépuscule des beaux soirs d'été, y conduisait par la main l'ainé de mes frères et là, pensif, pendant que le petit s'amusait sur le gravier humide, le septuagénaire contemplait l'onde qui clapotait à ses pieds. Les tièdes rafales, qui montaient de la rive, jouaient dans la flottante chevelure de l'aïeul. Rêvait-il, le vieillard, à ses courses aventureuses sur le grand fleuve et les immenses lacs de l'extrême Ouest ?...

O suaves réminiscences d'un passé déjà lointain ! joies naïves trop vite envolées ! mélancolique paysage, jadis si aimé, si frais, si riant !

« La vie a dispersé, comme l'épi sous l'aire,
Loin du champ paternel, les enfants et le père ;
Et le foyer chéri ressemble aux nids déserts
D'où l'hirondelle a fui pendant de longs hivers. »

(LAMARTINE.)

L'écho seul des voix animées plane sur ce domaine que foulent les pas de l'étranger. Il ne reste plus que l'ombre de l'antique grange au toit de chaume ; plus de remise en face de la maison ; l'orme altier n'est plus là, vers le sud ; la foudre, un soir de juin, l'a fracassé... Rasé aussi le jardin de notre mère... Ruines ça et là... Que ça fait mal à voir !...

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? »

Adieu ! foyer natal ! adieu ! vieille mesure ! En t'écroutant, tu emporteras sous tes décombres des lambeaux de mon cœur.

Juin 1903.

J.-ROCH MAGNAN, PTRE.

(Reproduit du *Cours français de Lectures graduées*. Librairie Beauchemin, éditeur.)

Louis XVI, Marie-Antoinette et la révolution de 1789

La lecture de votre travail si consciencieux (1), m'a suggéré la pensée de le compléter, si vous voulez bien me le permettre, à l'aide de documents nouveaux qui sont de nature à jeter une vive lumière non seulement sur la Révolution de 1789, mais encore sur celle de 1793, évolution logique, fatale de la première.

Ces révélations, dues à la critique historique moderne, montrent Louis XVI, Marie-Antoinette, les misérables de 1789 et de 1793, sous leur vrai jour.

LE LIBRE PENSEUR TAINÉ. Tainé le penseur libre et le libre-penseur—ce qui ne va que très rarement ensemble — a commencé, le premier, peut-on dire, la vraie histoire des *origines de la France contemporaine*. Mais à l'époque où il entama cette magistrale étude restée irréfutable, et qui atteste un travail de bénédictin laïque, Tainé ne paraît pas avoir eu en mains tous les éléments nécessaires à son investigation vengeresse. Il a deviné les vraies origines du crime révolutionnaire, mais il n'a pas pu plonger dans le milieu ténébreux où ce crime s'est préparé de si longue main, avec une préméditation et une persévérance si sataniques.

*
* *

Tainé, très probablement, ne connaissait pas tous les faits maçonniques de l'époque révolutionnaire. Ceux qui les ignorent, s'imaginent que l'assassinat absolument injustifiable de Louis XVI et de Marie-Antoinette est, avec tous les autres exploits sanguinaires de cette époque, où les scélérats s'emparèrent de la France chrétienne, attribuable seulement à des explosions spontanées, à des fureurs improvisées, à l'émotion contagieuse d'un peuple en délire, rendu subitement à la liberté, brisant ses chaînes et mettant fin violemment à la tyrannie !...

Erreur colossale. Erreur profonde. Mensonge conscient, machiavéliquement répandu par tous les historiens révolutionnaires dans le but de dissimuler aux masses égarées ou terrorisées par l'audace du complot maçonnique, les véritables acteurs du drame, les vrais auteurs du *Libretto*, les vrais bénéficiaires de l'horrible représentation, les vrais *impresarii*, les vrais meneurs de la « clique » des régicides et de la « claque » des complices !...

Il est établi, on peut le dire hautement, de nos jours il est établi, documents en mains, que la mort de Louis XVI fut résolue, votée, combinée, concertée, organisée, et avec tous les *trucs secrets* nécessaires à son accomplissement dès 1781, et surtout en 1785 par et dans des *Convents* maçonniques internationaux.

LES CONVENTS MAÇONNIQUES

Le régicide n'est pas l'œuvre exclusive du maçonnisme français tel qu'il était organisé au XVIII^e siècle. C'est l'œuvre du maçonnisme mondial.

Le premier *convent* international eut lieu à Wilhelmsbad en 1782, dans le Hainau, près de Francfort-sur-le-Mein. Là, le plan général du complot révolutionnaire fut arrêté par les chefs des sociétés secrètes liguées pour détruire la France chrétienne, à commencer par l'Église et la Royauté séculaire.

Mais ce fut au *Convent* maçonnique international convoqué et réuni secrètement en septembre 1785, à Francfort-sur-Mein que des dispositions précises furent prises pour lancer dans la chrétienté la première bombe de l'Anarchie maçonnique.

C'est là que fut votée, à une forte majorité, la mort de Louis XVI, de Marie-Antoinette et du roi Gustave de Suède.

Les gouvernements de France et d'Autriche avaient commencé vers cette époque à flairer le danger. Les loges étaient inquiétées dans les deux royaumes. Elles décidèrent que le moment psychologique était arrivé, qu'il fallait enfin lâcher sur la

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de juin 1906.

France et sur l'Europe cette tempête semée par le maçonisme, dont le vent avait soufflé sur la France d'abord, grâce aux Loges anglaises implantées en France et dans le continent dès les débuts du XVIII^e siècle.

Le *Convent* de Francfort fut l'œuvre principale du F. : Adam Weishaupt, l'*illuminateur* du maçonisme français et allemand, c'est-à-dire le conspirateur suprême, le Mazzini de la Révolution française.

C'est lui qui fit produire aux semences jetées par les Loges anglaises, les fruits que la Maçonnerie internationale devait en récolter... Les dates fameuses de 1789 et 1793 ne sont que des étapes d'un mouvement révolutionnaire, anarchiste, anti-chrétien par essence, suivies d'autres étapes s'enchaînant avec une précision d'engrenage mécanique. Elles seront suivies d'autres étapes encore !

La date de 1905-1906 constitue déjà dans la France moderne une de ces étapes significatives...

L'expansion formidable de l'anarchie régicide remonte au XVII^e siècle, c'est-à-dire au F. : Cromwell, créateur et *protecteur* de la première République anglaise, sortie, elle aussi, avec l'exécution du dernier des Stuarts, du fond du maçonisme anglais, qui devait, plus tard, donner naissance au maçonisme français et à l'orangisme, affublé, très maçoniquement aujourd'hui, du masque du « Loyalisme ».

La Révolution anglaise, œuvre des Loges régicides du XVII^e siècle s'est continuée au XVIII^e en France, en Allemagne, en Belgique... Elle s'est développée au XIX^e siècle par le complot international.

La date de 1870 marque une des étapes de cette Révolution. Cette fois c'est contre la Papauté et contre l'Eglise catholique, qu'il fut dirigé notamment par les FF. : Palmerston, Mazzini, Cavour, Garibaldi et Victor Emmanuel, surnommé—on sait pourquoi—le « galant homme ».

Ce complot aboutit à la chute de Napoléon III, ancien complice du carbonarisme, qui avait eu sur le trône des vellétés de s'arrêter, et enfin la prise de Rome par le F. : Cadorna.

Le maçonisme international devint maître enfin du siège temporel des chefs spirituels du catholicisme. Il put dicter la loi à son complice couronné par la Maçonnerie « roi d'Italie—en attendant le jour prochain où la Maçonnerie italienne se mettra elle-même, sur la tête, la « couronne de fer » au nom de la « République sociale »—et posera le pied sur le Vatican.

(A suivre)

L. HACAULT.

Au Parler Français

Le mercredi, 12 décembre 1906, la Société du Parler français au Canada a donné une séance académique à l'Université Laval, devant un auditoire considérable et choisi : Parmi les auditeurs, notons S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, Mgr le Recteur de l'Université Laval, l'honorable R. Roy, Secrétaire de la province.

Le président de la Société, M. l'abbé Camille Roy, a prononcé un discours vraiment admirable. A la perfection de la forme, M. Roy sut unir la solidité du fonds. Puis, quelle noble fierté nationale animait la parole sympathique du jeune prêtre patriote ! Aussi, c'est avec enthousiasme que l'auditoire applaudit ces fières paroles de M. l'abbé Roy : « Et notre patriotisme, quoiqu'on fasse et quoiqu'on dise, ne se rapetisse jamais ni ne se rétrécit, quand il se prend à aimer notre province, notre race et notre langue plus que toutes autres provinces, races ou langues qui existent, s'agitent et s'expriment autour de nous. Qui n'est pas capable de s'attacher à la petite patrie, n'est pas digne d'aimer la grande ! Et c'est parce que nous aimons la grande que nous voulons garder en elle, et conserver avec sa vie propre, son esprit et son parler français, cette province, qui y est placée et fixée au centre pour qu'elle soit à jamais le cœur vivant et palpitant de la nation. »

M. Adjudant Rivard, le secrétaire général du Parler français, lut ensuite un rapport où le bon goût le disputait à l'esprit le plus délicat. M. Rivard a dit un mot

du *Dictionnaire français* à l'usage des Canadiens, ouvrage dont nos lecteurs connaissent le projet. Dans cette entreprise vraiment nationale, la Société du Parler français peut compter sur le concours actif du personnel enseignant primaire de notre province.

Après le rapport du Secrétaire, les travaux suivants furent communiqués à l'assemblée :

Du français dans nos lois, M. J.-E. Prince;

La langue populaire dans les « Forestiers et Voyageurs » de J.-C. Taché, M. l'abbé Decelles.

Le parler français et les journalistes, M. O. Héroux.

Noire commerce et la langue française, M. P.-J. Paradis.

Ces quatre conférenciers surent intéresser l'auditoire d'élite qui encombrait littéralement la salle des Promotions, ce soir-là.

Le Bulletin du Parler français (décembre 1906 et janvier 1907) publie ces conférences instructives: nous y renvoyons nos lecteurs (1).

La Société du Parler français mérite les encouragements des instituteurs et des institutrices. C'est notre future *Académie canadienne*.

BIBLIOGRAPHIE

LE CODE CATHOLIQUE, ou commentaires du catéchisme de Québec, par l'abbé D. Gosselin, curé de Charlesbourg.

C'est la cinquième édition de ce très utile ouvrage que l'auteur, M. l'abbé Gosselin, vient de publier. *Vingtième mille*, voilà ce qu'on peut lire sur la couverture. Ce chiffre dit bien haut le mérite de l'ouvrage, qui est en honneur auprès du personnel enseignant. S. G. Mgr l'Archevêque de Québec recommande partout ce commentaire du *Catéchisme de Québec*.

FLEURS URSULIENNES. *Notices biographiques d'Anciennes Elèves des Ursulines des Trois-Rivières*.

Très joli volume de près de quatre cents pages, fort bien imprimé, et, ce qui vaut mieux, rempli de belles et bonnes choses qui rafraîchissent l'âme et reposent l'esprit.

Nous souhaitons aux institutrices de lire les *Fleurs Ursuliennes*: elles y trouveront un délassement pour l'esprit et une nourriture pour le cœur.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE ZOOLOGIE ET D'HYGIÈNE, par l'abbé V.-A. Huard. *Deuxième édition*. Dans la livraison de décembre, nous avons dit un mot de ce travail qui fait honneur à la science canadienne.

Volume in-12 de VIII-264 pages, illustré de 202 vignettes dans le texte.

—Prix : 60 cts l'ex., chez les libraires de Québec et de Montréal, et à la Propagande du Livre (Bureau de la *Vérité, Québec*).

L'ŒUVRE DES ÉCOLES MÉNAGÈRES AGRICOLES, par J.-C. Chapais.

C'est une conférence donnée devant la convention des Missionnaires agricoles, M. Chapais a traité le sujet si important des Écoles Ménagères avec clarté et compétence.

LOUIS FRÉCHETTE, par Fernand Rinfret.

Étude critique sur l'œuvre littéraire de M. Fréchette.

RAPPORT FINANCIER de la Commission des Écoles catholiques de Montréal. Brochure remplie de renseignements intéressants sur la situation financière de la Commission scolaire de la métropole.

(1) Le prix de l'abonnement au *Bulletin du Parler français au Canada* est de \$1.00 par année. Adresse: *Le Bulletin du Parler français*, B. de P., casier 221, Québec.

Enseignement agricole

La *Revue Canadienne* d'octobre dernier contient une étude très documentée de M. Emile Castel sur l'enseignement agricole. Dans la prochaine livraison nous analyserons ce travail qui contient des enseignements précieux pour le personnel enseignant primaire.

Le cinquantenaire des Ecoles normales Jacques-Cartier et Laval

A Montréal, les anciens élèves de l'école normale Jacques-Cartier se sont réunis dimanche, le 2 décembre, à leur *Alma Mater*.

Le comité général élu à l'unanimité se compose comme suit : Président d'honneur, M. l'abbé N. Dubois, principal de l'École normale Jacques-Cartier ; président, M. J.-O. Casgrain ; 1er vice-président, J.-N. Perreault, principal de l'École Montcalm ; 2e vice-président, J.-B. Demers, inspecteur d'écoles ; secrétaires, Germain Beaulieu et A.-B. Charbonneau ; trésoriers, R.-Z. Beaulne et J.-L. Chabot.

On a ensuite procédé à l'élection de Sous-comités composés des membres suivants :

Finance.—MM. L.-P. Bérard, J.-W. Harris, J.-A. Cléroux, E. Daoust et E. Leblanc.

Invitation.—J. Beaulne, N. Brisebois, S. Létourneau, Dr Gauthier, Dr Benoît.

Amusements.—MM. P. Boucher, Dr J.-C. Poissant, Dr Caisse, J.-C. Pelland, E. Ducharme.

Jusqu'à nouvel ordre, les réunions du comité général et des sous-comités auront lieu le dimanche à 2,30 hrs, à l'École normale Jacques-Cartier.

Le travail d'organisation ne fait que commencer, cependant il est facile de prédire que ces fêtes auront le plus beau succès, et qu'elles feront époque dans les annales de cette institution.

Parmi ceux qui ont assisté à l'assemblée d'hier, nous avons remarqué :

Dr Evariste Valois, de Valoisville ; C. Gélinas, Dr David Caisse, Emilien Daoust, J.-O. Pelland, L. David Demers, Joseph Lavoie, J.-A. Roch, J.-A. Deschênes, Dr J.-C. Poissant, J.-R. Pagé, J.-B. Demers, J.-R.-E. Ducharme, Dr E.-P. Benoît, H. Mondoux, U.-P. Boucher, L.-P. Bérard, M. Primeau, principal de l'École Olier ; O.-H. Létourneau, S. Aubuchon, J.-L. Tremblay, Henri Valois, J. Marchand, J.-D. Gauthier, M. D. ; L.-J. Jasmin, l'honorable P.-E. Leblanc, J.-C. Casgrain, Germain Beaulieu, M.-J. Curot, Patk. Malone, Denis Malone, G.-E. Pagé, J.-B. Turcotte, J.-A. Morin, E.-A. Desroches, Jos.-P. Lamarche, Séverin Létourneau, Dr L.-V. Cléroux, John Manning, J.-I. Bélanger, M. D. ; J.-H. Bergeron, J.-A. Brisebois, J.-D. Guérin, J.-A. Lagarde, Jos. Boulé, J.-A. Laroque, P.-E. Rouillier, Méd. Lanctot, Zotique Guérin, C.-J. Miller, A.-C. Miller, U.-L. O'Donoghue, J.-D. Langevin, A.-M. Allaire, Cléophas Leblanc, J.-N. Perreault, A.-B. Charbonneau, J.-A. Cléroux, J.-P. Thibault, R.-Z. Beaulne, Nap. Brisebois, J.-Rod. Casgrain, Willie O'Donoghue, J.-W. Harris, etc.

Ont donné leur adhésion par lettre : Dr D. Chouinard, de St-Isidore ; Dr Roch-N. Forté, de St-Constant ; l'abbé G.-C. Croteau, curé de Buckingham ; P.-I. L'Heureux, de St-Jean ; J.-I. Nadon, du Sault-au-Récollet ; Dr P.-A. Lécuyer, de Lacadie ; Dr A. Hébert, de St-Rémi ; Albert Jetté, de Montréal.

Les fêtes de Montréal auront lieu en juin 1907.

Voici ce qu'un journal de Montréal a récemment publié à ce sujet :

« Les grandes lignes du programme des fêtes ainsi que la date ont été définitivement fixées hier. Ce sera au lendemain de notre fête nationale, le 25 juin prochain, que ce grand conventum aura lieu. La veille au soir, une réception intime sera donnée aux anciens élèves. *L'Alma Mater* souhaitera la bienvenue à ses enfants par du chant, de la musique et une grandiose illumination.

Le 25 au matin, grand-messe par Sa Grandeur Mgr Bruchési, assisté des anciens élèves-prêtres. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Harel du pénitencier de St-Vincent de Paul. L'après-midi sera consacrée aux choses pratiques

et sérieuses. Un congrès réunira tous les amis de l'éducation pour y entendre l'histoire de l'École normale Jacques-Cartier, ses destinées passées et futures. Des vœux seront émis et des résolutions prises en conformité avec les idées exprimées. Enfin, la fête se terminera par un grand banquet où les personnages les plus distingués de notre province s'assoieront à côté de l'humble instituteur. Espérons qu'il résultera de ce rapprochement les conséquences les plus heureuses pour l'avenir de nos normaliens en cette province. »

A Québec, le comité exécutif s'est réuni le 20 décembre sous la présidence de M. C.-J. Magnan. Dans la livraison de décembre dernier, nous avons publié le compte-rendu des deux premières réunions des anciens élèves de l'École normale Laval.

A la séance du 20 décembre, la question du programme des fêtes ainsi que celle du parachèvement de l'École pour l'automne de 1907, ont été étudiées.

Les fêtes de Québec auront probablement lieu en septembre 1907.

Aux anciens élèves de l'École normale Jacques-Cartier

En vue de la célébration du 50e anniversaire de l'École Normale Jacques-Cartier, tous les anciens élèves, même ceux qui ne pourraient prendre part à cette fête, sont priés de communiquer leur adresse au soussigné, le plus tôt possible.

NAP. BRISEBOIS,

Secrétaire du Comité des invitations.

École Normale Jacques-Cartier, Parc Lafontaine, Montréal.

Aux anciens élèves de l'École normale Laval

A l'occasion du cinquantenaire (en 1907) de leur *Alma-Mater*, les anciens élèves sont priés de communiquer leur adresse au soussigné, afin qu'il puisse les tenir au courant de l'organisation des fêtes qui se préparent pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'inauguration de l'École normale Laval.

ANTONI LESAGE,

Secrétaire du Comité-Exécutif.

16 rue de Salaberry, Québec.

Association des Institutrices catholiques de la Section de Québec

A une séance du Conseil de l'Association, il a été résolu qu'une demande soit adressée à l'honorable Premier Ministre de Québec afin d'obtenir des primes pour les Institutrices qui enseignent depuis 10 ans: monsieur le Premier Ministre a bien voulu répondre à la secrétaire que cette demande recevra toute sa considération.

A la même séance il a été également résolu: « Que M. le Surintendant de l'Instruction publique soit prié de bien vouloir soumettre à la Commission administrative du fonds de pension ce qui suit: Permettre aux Institutrices de faire compter comme *avantages* pour le fonds de pension, depuis qu'elles sont accordées, les primes payées par le gouvernement, moyennant la retenue ordinaire. » M. le Surintendant a répondu que cette demande sera soumise à la prochaine séance de la Commission administrative.

L'Association est heureuse de pouvoir plaider la cause de toutes les Institutrices qui, en retour, devraient faire partie de l'Association. Cette association est sous la direction du R. P. A.-N.-T.-H. Valiquet, O. M. I., nommé chapelain par sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Le conseil de l'Association offre ses vœux de bonne année à M. le Directeur de *L'Enseignement Primaire*, à MM. les inspecteurs qui se dévouent au succès de son œuvre, aux institutrices de la dite Association et à tous les membres du personnel enseignant.

125, Ste-Marguerite.

M.-LSE PEPIN,

Secrétaire.

REVUE MENSUELLE

Nous parlons, dans une autre page, des affaires de France. Les dépêches ont apporté des nouvelles consolantes du côté des catholiques. C'est d'abord l'union parfaite des évêques de France et leur entière adhésion aux décisions du Pape. Puis la fière attitude d'un juge refusant de condamner des prêtres qui avaient dit la messe sans la permission du gouvernement; et encore la noble réponse d'un officier qui préfère être fusillé plutôt que de prendre part à des assauts sacrilèges.

En Angleterre, le projet de loi sur l'Éducation a été rejeté par la Chambre des Lords. Espérons que le gouvernement abandonnera une mesure contraire aux droits des catholiques aussi bien qu'à ceux des anglicans.

La nomination d'un évêque canadien-français au siège épiscopal de Manchester N. H., a rempli de joie le cœur de nos compatriotes établis de l'autre côté de la ligne 45ème. Le Révérend M. G. Guertin, curé de l'église de St-Antoine de Padoue, de Manchester, est le nouvel évêque élu. Il succède à feu Mgr Delaney.

M. Ferdinand Brunetière, membre de l'Académie française, et directeur de la *Revue des deux Mondes*, est décédé en décembre dernier. M. Brunetière était l'un des maîtres de la critique littéraire, et laisse une œuvre considérable.

Le Parlement fédéral est en pleine session, et la Législature provinciale commencera ses travaux le 15 du présent mois.

Le 16 décembre dernier, dans la chapelle du Patronage, et sous la présidence de S. G. Mgr l'Archvêque de Québec, la Société de Saint-Vincent de Paul célébrait le sixantième anniversaire de son établissement dans la vieille capitale.

En Espagne, le cabinet Lopez Dominguez a donné sa démission. Il est possible que cela entraîne l'abandon des projets de loi anti-cléricaux dont il s'était fait le champion.

Le Petit Jésus chassé par Santa Claus

Hélas ! le vulgaire Santa Claus, sorti tout botté du cerveau des luthériens allemands, est en train de chasser du cœur de nos enfants la douce image de l'Enfant Jésus qui, dans la nuit de Noël, vient remplir les petits souliers et les petits bas des bons petits enfants.

Les grands journaux et les marchands prétendus catholiques sont les coupables : ils font une réclame insensée à ce nommé Santa Claus que les protestants ont substitué au doux Petit Jésus de notre enfance.

Ayons pitié de l'enfance !

Un instituteur député

Le 20 novembre dernier, M. L.-A. Thériault, instituteur, du Havre aux Maisons, a été élu député à l'Assemblée Législative de la province de Québec pour représenter le district électoral des Iles de la Madeleine.

AUX PRIÈRES

Mme Marchand, fondatrice de l'Académie de ce nom à Montréal, l'une des institutrices canadiennes les plus distinguées, décédée à Montréal en décembre dernier.

Paul Tanguay, fils de M. A. Tanguay, inspecteur d'écoles, ancien élève de l'École normale Laval, étudiant au collège de Sainte-Marie de Monnoir, décédé à l'âge de 20 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Roxton Falls, le 21 décembre dernier.

Le défunt était le cousin de M. G.-E. Marquis, inspecteur d'écoles.

L'Enseignement Primaire offre ses plus cordiales sympathies aux deux familles éprouvées.

Librairie classique

La Cie J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec, a constamment en magasin tous les livres classiques en usage dans les écoles de la Province ; catalogue adressé sur demande.

Classiques des Frères du Sacré-Cœur.—Cette librairie vient de conclure des arrangements avec la procure des Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska pour un dépôt de livres à Québec. Les membres du corps enseignant sont donc assurés de pouvoir se procurer ces livres quand ils le désireront.

Connaissances usuelles : par le professeur N. Tremblay. Ce livre ne paraîtra qu'en janvier prochain. Les commandes reçues depuis septembre, seront remplies aussitôt.

Méthode de comptabilité agricole : par le prof. O.-E. Dalaire. Ce livre a été approuvé à la dernière réunion du conseil de l'Instruction publique et est en vente chez tous les libraires. Les instituteurs et les institutrices sont priés de s'adresser aux libraires pour se le procurer ; cet ouvrage n'est pas donné par le Département d'Agriculture. Prix 25 cts ; par la poste 28 cts ; à la douzaine \$2.50.

L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique aux Brevets de capacité, à l'École normale et aux écoles Intermédiaires et Supérieures, par le prof. C.-J. Magnan. Conformément au Nouveau Programme d'Études. Ce nouveau livre, édité par la Cie J.-A. Langlais & Fils, paraîtra en janvier 1907. Commandez d'avance.

Hygiène, par le Docteur Paradis.—L'éloge de ce livre n'est plus à faire. La balance de l'édition est la propriété de La Cie J.-A. Langlais & Fils : prix, 40 cts ; par la poste 45 cts.

Bancs d'écoles.—Les municipalités qui ont besoin de bancs et pupitres trouveront l'article qu'il leur faut, en s'adressant à notre librairie. Nous recommandons cependant de faire les commandes d'avance, car il faut au moins trois semaines pour en faire la livraison, vu la grande demande actuellement.

Cartes géographiques et globes terrestres.—Nouvelle importation justement reçue. Grand choix et prix modérés.

Cahiers de calligraphie canadienne, écriture penchée.—Vu la grande demande, nous sommes à en faire une nouvelle édition, actuellement. Dans le cours de décembre, vous pourrez vous procurer les Nos 1, 2, 3 et 4 qui manquent depuis près de deux mois.

Almanachs.—Du peuple, Agricole, etc.

Cartes postales.—Une grande variété : Vues, souhaits de Noël et du jour de l'An.

Cartes du jour de l'An et de Noël dans tous les prix.

Cartes de visite.—Avec ou sans impression.

Cadeaux de toutes sortes, livres de prières, imagerie, articles en cuir.

ORGANISATION ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA

Un supplément traitant de *l'Organisation Ecclésiastique du Canada* a été ajouté au manuel : ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA. S'adresse à J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec. N. B.—Le supplément se vend avec le manuel sans frais additionnels.